



Etude sur demande du Ministère de la Famille et de l'Intégration

## **Analyse de la trajectoire de vie des bénéficiaires du dispositif du revenu minimum garanti (RMG)**

*Version finale du 3 avril 2013*

Suite à la demande du Ministère de la Famille et du FNS, voici la version finale du rapport des analyses effectuées. La présente note analyse d'abord les caractéristiques principales des bénéficiaires du dispositif RMG, telles leur âge, sexe, nationalité, pays d'origine et la composition de leur communauté domestique (ci-après appelée ménage RMG). Ensuite, les trajectoires de vie des nouveaux bénéficiaires entrant dans un ménage RMG en 2009/2010 et celles des nouveaux bénéficiaires entrant dans un ménage RMG en 2005/2006 sont analysées et comparées. Finalement, le regard est mis sur les bénéficiaires du dispositif RMG qui se qualifient comme « 2<sup>e</sup> génération RMG », donc les personnes qui ont grandi dans un ménage RMG.

Pour l'analyse des trajectoires de vie, une photo datant du 13.8.2012 (ainsi qu'une photo datant du 13.9.2011) de la base de données contenant les informations sur la composition de la communauté domestique bénéficiaire du RMG, ainsi que le fichier de liquidation du FNS (pour les débuts et les fins des périodes du RMG) et les fichiers du DataWareHouse de l'IGSS (pour les débuts et les fins des périodes de travail, de pension, de résidence et d'affiliation à l'assurance maladie-maternité) ont été utilisés. La photo des ménages RMG contient, pour chaque ménage ayant été bénéficiaire du RMG depuis 1986, le début de création de ce ménage (qui coïncide avec le 1<sup>er</sup> octroi du RMG à ce ménage et à ses membres), et des informations sur chaque personne ayant fait partie du ménage RMG au cours du temps. Ces informations sont toujours les plus récentes dont le FNS dispose.

## Table des matières

### Partie 1 : Evolution des caractéristiques des bénéficiaires du dispositif RMG .....3

Chapitre 1 : Caractéristiques des bénéficiaires du dispositif RMG .....4

Chapitre 2 : Date d'entrée dans le dispositif RMG depuis l'entrée au pays .....9

### Partie 2 : Les trajectoires de vie des personnes vivant dans un ménage RMG .....11

Chapitre 1 : Explications sur les trajectoires de vie et les différentes situations possibles..11

Chapitre 2 : Analyse des membres d'un ménage entré en RMG en 2009 ou 2010 .....14

1) *Statistiques générales sur les membres d'un ménage entré en RMG en 2009 ou 2010* .....14

2) *Analyse des trajectoires de vie des membres d'un ménage entré en RMG en 2009 ou 2010* .....16

Chapitre 3 : Analyse des membres d'un ménage entré en RMG en 2005 ou 2006 .....26

1) *Statistiques générales sur les membres d'un ménage entré en RMG en 2005 ou 2006* .....26

2) *Analyse des trajectoires de vie des membres d'un ménage entré en RMG en 2005 ou 2006* .....27

Chapitre 4 : Comparaison entre les personnes entrées en RMG en 2009/2010 et celles entrées en RMG en 2005/2006 .....30

Chapitre 5 : Analyse des personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG » .....31

1) *Statistiques générales sur les personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG »* .....31

2) *Analyse des trajectoires de vie des personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG »* .....32

### Partie 3 : Résumé des résultats .....39

Annexe 1 : Evolution des conditions de résidence (Art.2) .....43

## Partie 1 : Evolution des caractéristiques des bénéficiaires du dispositif RMG

Instauré en 1986<sup>1</sup>, et révisé la dernière fois en 1999<sup>2</sup>, le dispositif du revenu minimum garanti (ci-après appelé RMG) est destiné aux communautés domestiques (ci-après appelées ménages) dont les revenus sont insuffisants pour permettre un niveau de vie décent. Le dispositif comprend, d'une part, une allocation complémentaire destinée à parfaire les revenus jusqu'à un seuil donné, d'autre part, une indemnité d'insertion attribuée aux personnes qui suivent des mesures d'insertion du service national d'action sociale (ci-après appelé SNAS). Ces mesures sont obligatoires pour les bénéficiaires âgés de moins de 60 ans aptes à travailler et membres d'un ménage avec moins de 40 heures de travail par semaine. Le montant de l'allocation complémentaire se calcule en fonction de la composition du ménage et des revenus dont il dispose.

Le Fonds national de solidarité (ci-après appelé FNS), en charge de l'instruction, de l'octroi et du paiement de l'allocation complémentaire, récolte, depuis fin 1986, les informations nécessaires au traitement des demandes du RMG. Ainsi, il dispose des données sur les ménages RMG (composition du ménage, résidence, ...), sur les membres de ces ménages (âge, sexe, lien de parenté avec l'attributaire du ménage, ...) et sur les revenus disponibles dans le ménage (type de revenu, montant, ...). A ces données sont ajoutées les informations disponibles à l'IGSS (pays d'origine, nationalité, ...).

Les statistiques qui suivent sont établies à partir d'une photo des fichiers qui renseignent les données sur les ménages RMG datant du 13 septembre 2011. Les évolutions qu'ils montrent concernent les années 1986 à 2010.

---

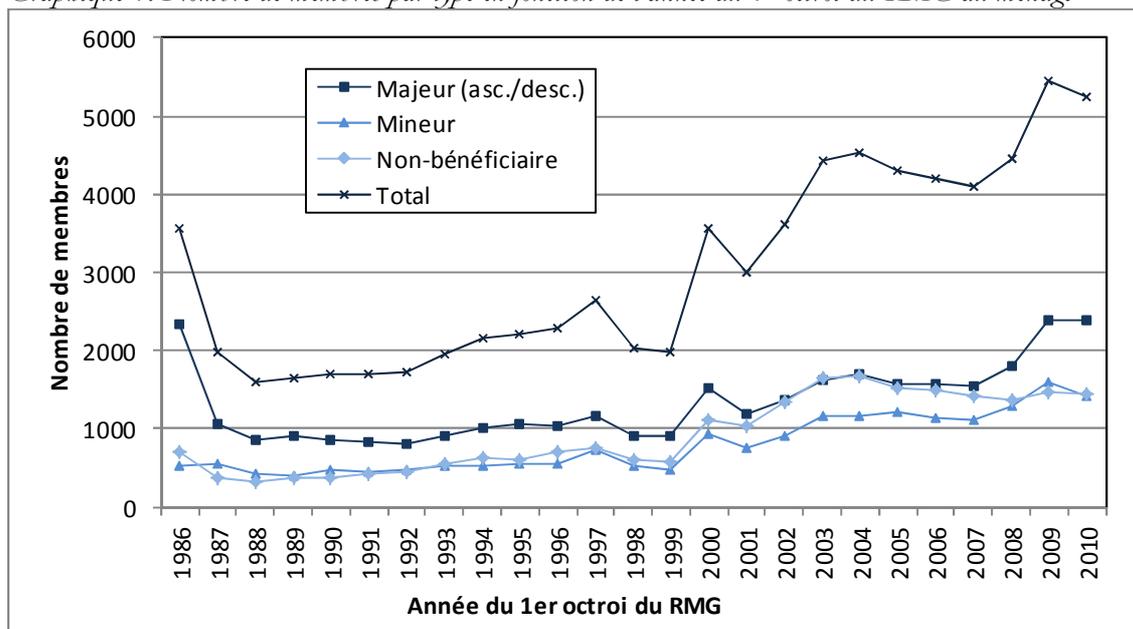
<sup>1</sup> Loi du 26 juillet 1986 portant a) création du droit à un revenu minimum garanti; b) création d'un service national d'action sociale; c) modification de la loi du 30 juillet 1960 concernant la création d'un fonds national de solidarité

<sup>2</sup> Loi modifiée du 29 avril 1999 portant création d'un droit à un revenu minimum garanti (texte coordonné du 22 juin 2004)

## Chapitre 1 : Caractéristiques des bénéficiaires du dispositif RMG

Les bénéficiaires du dispositif RMG sont regroupés par ménages, dans lesquels l'un des bénéficiaires est l'attributaire. Il se peut qu'il y ait dans les ménages aussi des non-bénéficiaires, c'est-à-dire des personnes qui vivent dans le ménage et dont le revenu est pris en compte pour le calcul de l'allocation complémentaire, mais qui ne bénéficient pas de ce complément. Une personne présente dans un ménage est appelée membre par la suite, pour distinguer l'ensemble des bénéficiaires et des non-bénéficiaires des attributaires, qui eux reflètent le nombre de ménages RMG.

Graphique 1: Nombre de membres par type en fonction de l'année du 1<sup>er</sup> octroi du RMG au ménage<sup>3</sup>

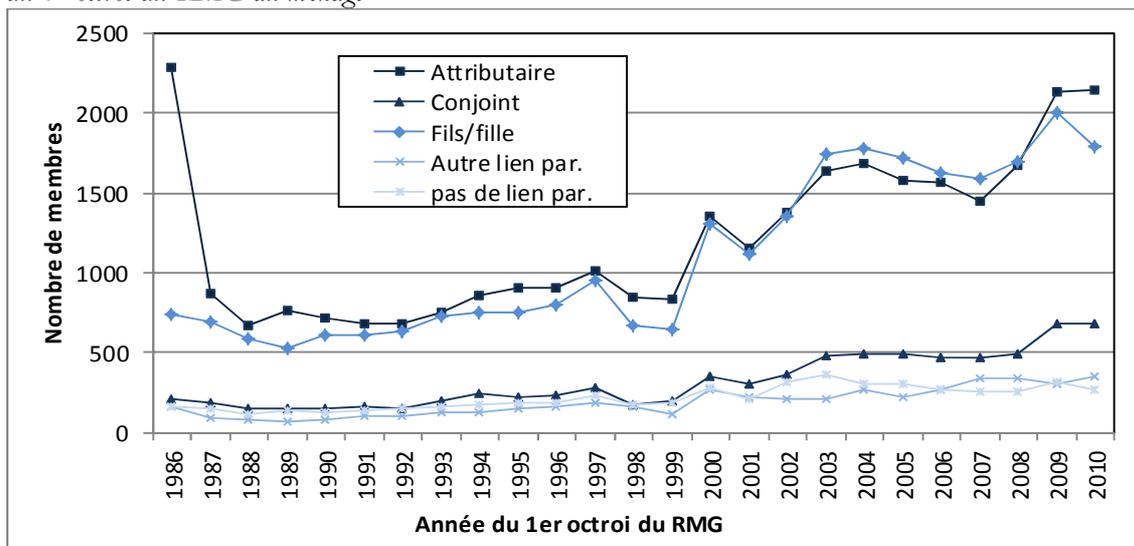


La loi instaurant le RMG est entrée en vigueur en novembre 1986. Depuis, de nombreux changements y ont été apportés, notamment en ce qui concerne les conditions de résidence. A chaque fois que les conditions de résidence changent (surtout 2000, 2002 et 2008), une hausse sensible de nouveaux bénéficiaires du RMG est observée. L'évolution de l'article 2 de la loi modifiée du 29 avril 1999 portant création d'un droit à un revenu minimum garanti, concernant les conditions de résidence, se trouve dans l'annexe 1. Ainsi, le nombre total de membres de nouveaux ménages (voir graphique 1) est passé de 1 974 personnes en 1999 à 2 996 personnes en 2001, à 4 093 personnes en 2007 et à 5 235 personnes en 2010. Une classification par sexe (sans graphique) montre qu'il y a presque autant de femmes que d'hommes membres de ménages et que le rapport ne change pas au cours des années.

Les membres des ménages peuvent aussi être classés en fonction de leur relation parentale avec l'attributaire du ménage. Les relations parentales sont indiquées par les futurs bénéficiaires du RMG. Une comparaison avec les fichiers internes de l'IGSS montre que les relations de « conjoint » ne correspondent pas nécessairement à des mariages civils. Un certain nombre d'enfants se trouve sous « pas de lien ».

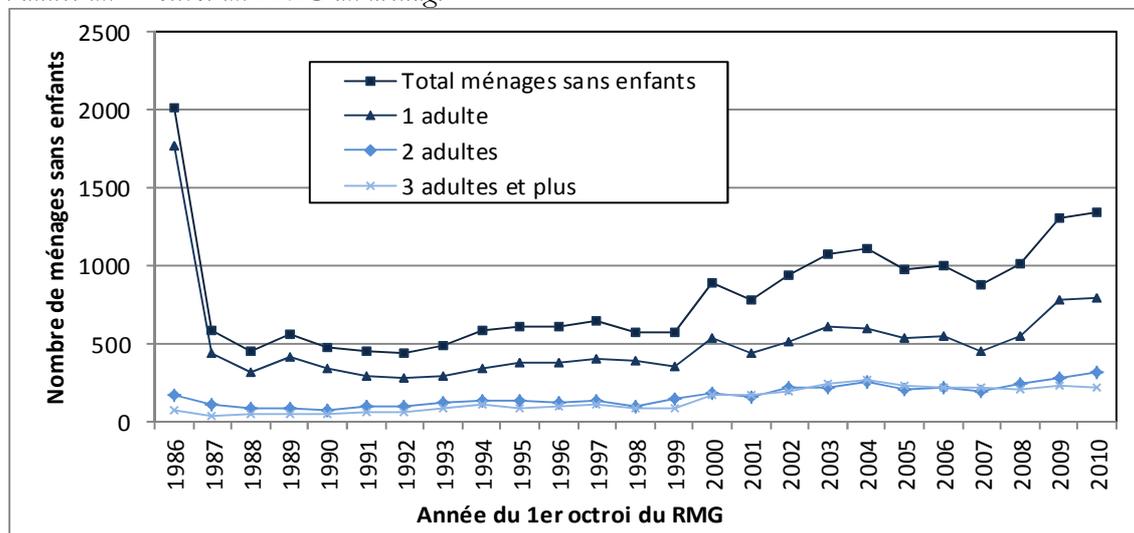
<sup>3</sup> Les évolutions présentées par année du 1<sup>er</sup> octroi du RMG ne reflètent que le nombre de nouveaux bénéficiaires pour l'année donnée (flux d'entrée), et non pas le nombre total de bénéficiaires de cette année (stock existant).

Graphique 2: Nombre de membres par lien de parenté avec l'attributaire du ménage en fonction de l'année du 1<sup>er</sup> octroi du RMG au ménage



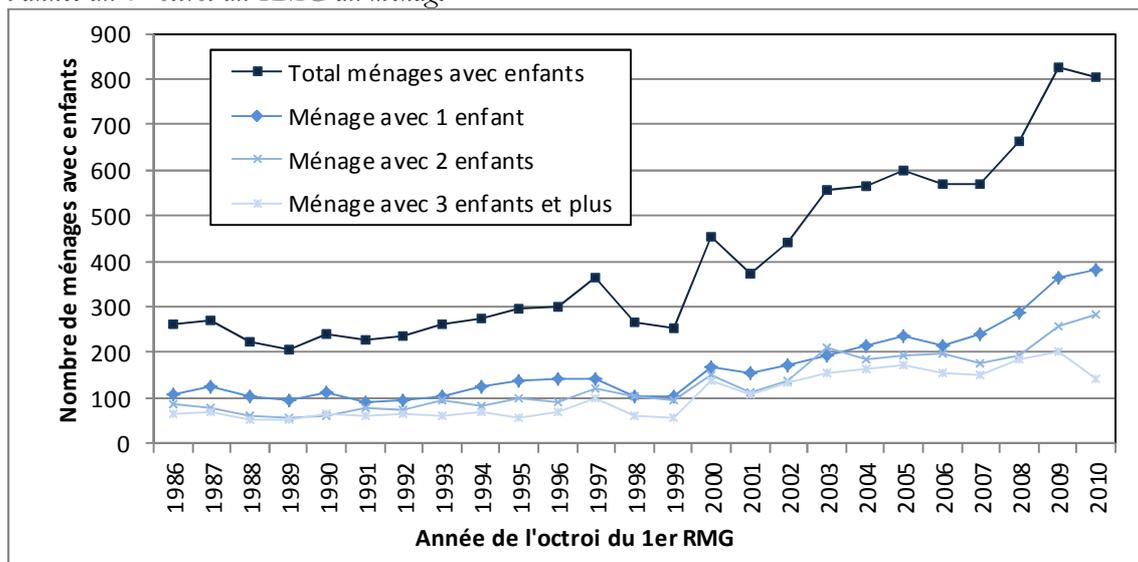
Le graphique 2 montre qu'il y a presque autant de fils/filles que d'attributaires, mais seulement environ un tiers de conjoints. De ces faits, on peut déduire qu'il y a un nombre non négligeable de familles monoparentales parmi les bénéficiaires du complément RMG. Les prochains graphiques montrent l'évolution de la composition des ménages, d'abord pour les ménages sans enfants, ensuite pour les ménages avec enfants. Dans cette optique, est pris comme nombre d'enfants du ménage, le nombre de mineurs faisant partie du ménage, et non pas le lien de parenté « fils/fille ».

Graphique 3: Evolution du nombre de ménages sans enfants par nombre d'adultes dans le ménage selon l'année du 1<sup>er</sup> octroi du RMG au ménage



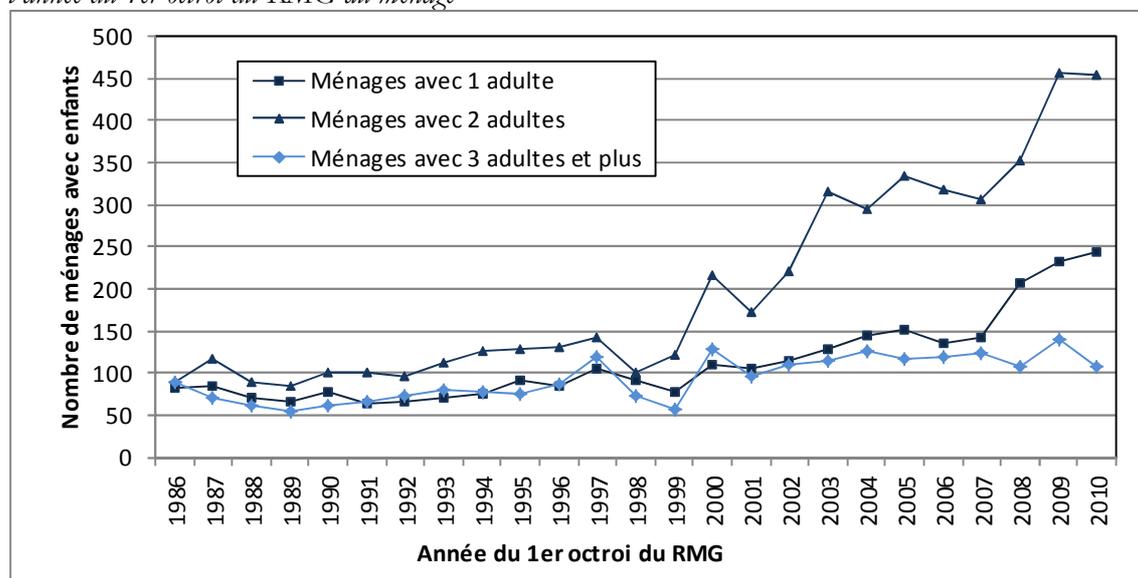
Le graphique 3 montre que le nombre de nouveaux ménages avec 3 adultes et plus et sans enfants augmente à partir de l'année 2000, passant de 84 ménages en 1999 à 221 ménages en 2010. Ces ménages sont composés de presque autant de femmes que d'hommes. Une analyse par pays de naissance montre que 44% des membres de ces ménages sont nés au Luxembourg, 25% sont nés dans un pays du sud de l'Union européenne (UE), 21% sont nés dans un pays hors de l'UE, 8% dans un pays voisin du Luxembourg et 2% dans un autre Etat membre de l'UE. Le nombre très élevé de ménages à 1 personne seule en 1986 se compose en majorité de femmes (64%) en âge de pension. Après, ce nombre reste assez stable jusqu'en 1999 (350 ménages en 1999), avant de progresser à 800 ménages en 2010.

Graphique 4: Evolution du nombre de ménages avec enfants par nombre d'enfants dans le ménage selon l'année du 1<sup>er</sup> octroi du RMG au ménage



Le graphique 4 montre la même particularité en l'an 2000 pour les ménages avec 3 enfants et plus que le graphique précédent pour les ménages sans enfants, mais avec 3 adultes ou plus. Entre 1999 et 2000, le pourcentage des ménages avec 3 enfants et plus passe de 22% du total des ménages avec enfants à 30%. De ces ménages, 17% sont composés d'un adulte (qui est en 98% des cas une femme, dont 30% sont nées dans un pays hors de l'UE), 63% de 2 adultes et 20% de 3 adultes ou plus (sans graphique). Le graphique suivant montre le nombre d'adultes dans les ménages avec enfants.

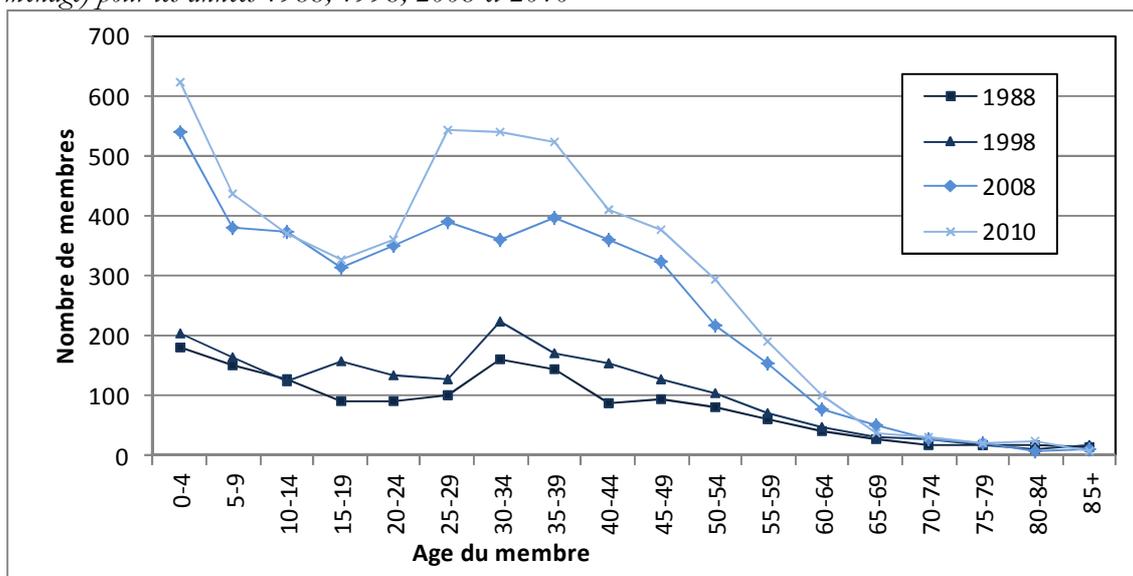
Graphique 5: Evolution du nombre de ménages avec enfants par nombre d'adultes dans le ménage selon l'année du 1er octroi du RMG au ménage



Le graphique 5 permet de voir que de 2000 à 2010, le nombre de ménages avec enfants et 2 adultes a plus que triplé, passant de 121 ménages en 1999 à 453 ménages en 2010. De même, le nombre de ménages monoparentaux (donc avec enfants et 1 adulte) passe de 77 ménages en 1999 à 243 ménages en 2010. Le nombre de ménages avec 3 adultes et des enfants a doublé, passant de 57 ménages en 1999 à 108 ménages en 2010. Le nombre total de ménages (donc le nombre d'attributaires, voir graphique 1) a doublé dans cette période,

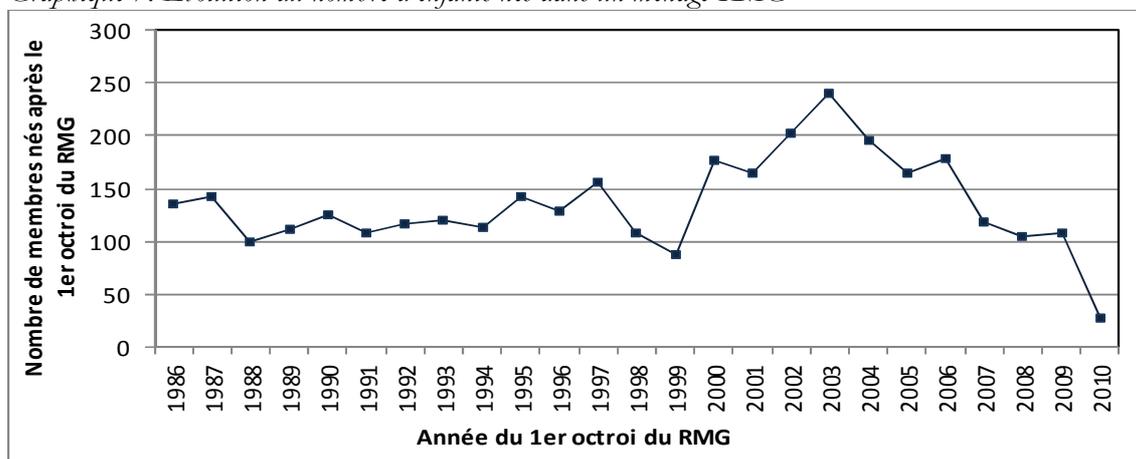
passant de 833 ménages en 1999 à 2 143 ménages en 2010. Cependant, les deux graphiques 3 et 4 précédents montrent qu'il y a plus de ménages sans enfants que de ménages avec enfants. Etant donné que la base de données de départ ne contient que la dernière information disponible, l'évolution du nombre d'enfants indiqués pour le ménage ne peut être montrée, et il se peut qu'il y eût moins d'enfants au 1<sup>er</sup> octroi du RMG au ménage (car des enfants sont nés dans le ménage, voir ci-dessous), ou plus d'enfants (qui sont devenus majeurs entretemps). Afin de connaître le nombre d'enfants nés dans un ménage RMG, il faut analyser la structure d'âge des personnes lors de l'octroi du 1<sup>er</sup> RMG.

Graphique 6: Evolution des groupes d'âges (âge du membre pour l'année du 1<sup>er</sup> octroi du RMG au ménage) pour les années 1988, 1998, 2008 et 2010



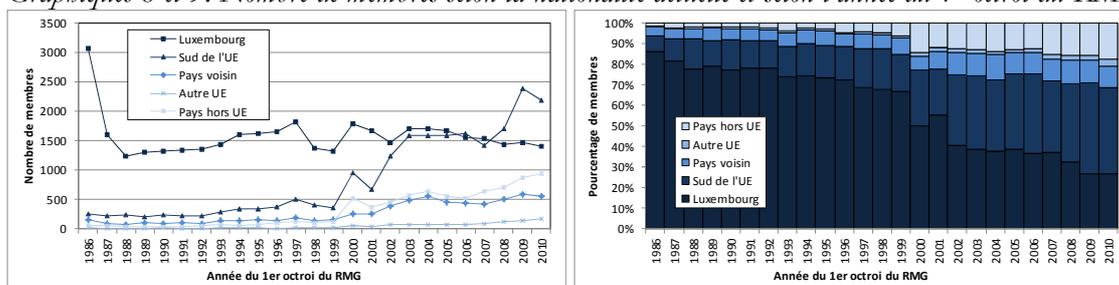
Entre 1988 et 1998, la structure d'âge n'a guère changé. Cependant, entre 1998 et 2008, le nombre total de personnes en âge de travailler a explosé, ainsi que le nombre d'enfants en bas âge (0-4 ans). La hausse du nombre des enfants en bas âge est visible à partir de 2002. Entre 2008 et 2010, le nombre de personnes âgées entre 25 et 35 ans a encore une fois fortement augmenté. Le graphique 6 montre que les totaux des membres sont inférieurs aux totaux des graphiques précédents, du fait que seuls les membres déjà nés au moment de l'octroi du 1<sup>er</sup> complément RMG sont pris en compte. Ceci permet de trouver le nombre d'enfants nés dans un ménage après le 1<sup>er</sup> octroi du RMG, en fonction de l'année du 1<sup>er</sup> octroi du complément RMG.

Graphique 7: Evolution du nombre d'enfants nés dans un ménage RMG

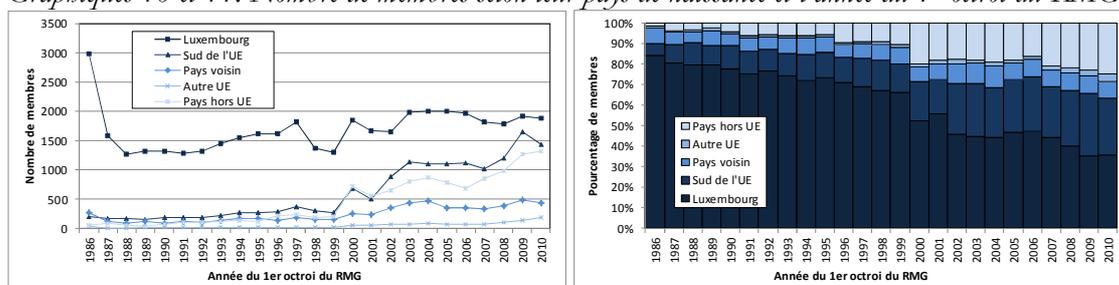


Le nombre de naissances est stable jusqu'en 1997. Il décroît en 1998 et 1999, pour augmenter fortement à partir de l'année 2000. Cette hausse est due au nombre croissant de ménages bénéficiaires à partir de l'année 2000, pour laquelle les conditions de résidence ont été modifiées (voir annexe 1). La décroissance qu'on peut observer en 2010 vient du fait que les nouveaux bénéficiaires de 2010 ne sont pas encore assez longtemps dans le dispositif pour avoir le même nombre de naissances que ceux entrés dans le dispositif RMG par exemple en 1990. En regardant le nombre d'enfants nés par ménage, on constate qu'il est à peu près constant (sans graphique).

Graphiques 8 et 9: Nombre de membres selon la nationalité actuelle et selon l'année du 1<sup>er</sup> octroi du RMG



Graphiques 10 et 11: Nombre de membres selon leur pays de naissance et l'année du 1<sup>er</sup> octroi du RMG



En comparant les quatre graphiques 8, 9, 10 et 11, on constate que dans les années 80 et 90, plus que deux tiers des membres des ménages étaient de nationalité luxembourgeoise et étaient également nés au Luxembourg.

En 2000, avec le changement de la condition de résidence (voir annexe 1), la moitié des membres était encore de nationalité luxembourgeoise ou étaient nés au Luxembourg. Le nombre de nationalités de pays hors de l'UE, respectivement le nombre de pays de naissance hors de l'UE, a presque doublé, passant de 10% à 20% de l'ensemble des membres des ménages. A partir de 2002, le pourcentage de membres luxembourgeois ou nés au Luxembourg ne cesse de décroître, et ceci au profit de membres issus des pays du sud de l'UE et de membres de pays hors de l'UE.

A partir de 2008, les nationalités luxembourgeoises, en nombre, ne font plus la plus grande part des membres des ménages bénéficiaires du RMG : les nationalités des pays du sud de l'UE sont plus nombreuses. Cependant, il semble que ces membres soient nés soit au Luxembourg (étant donné que le Luxembourg demeure en première place des pays de naissance), soit dans un pays hors de l'UE (étant donné que le pays de naissance montre aussi une croissance augmentée du nombre de membres issus des pays hors de l'UE).

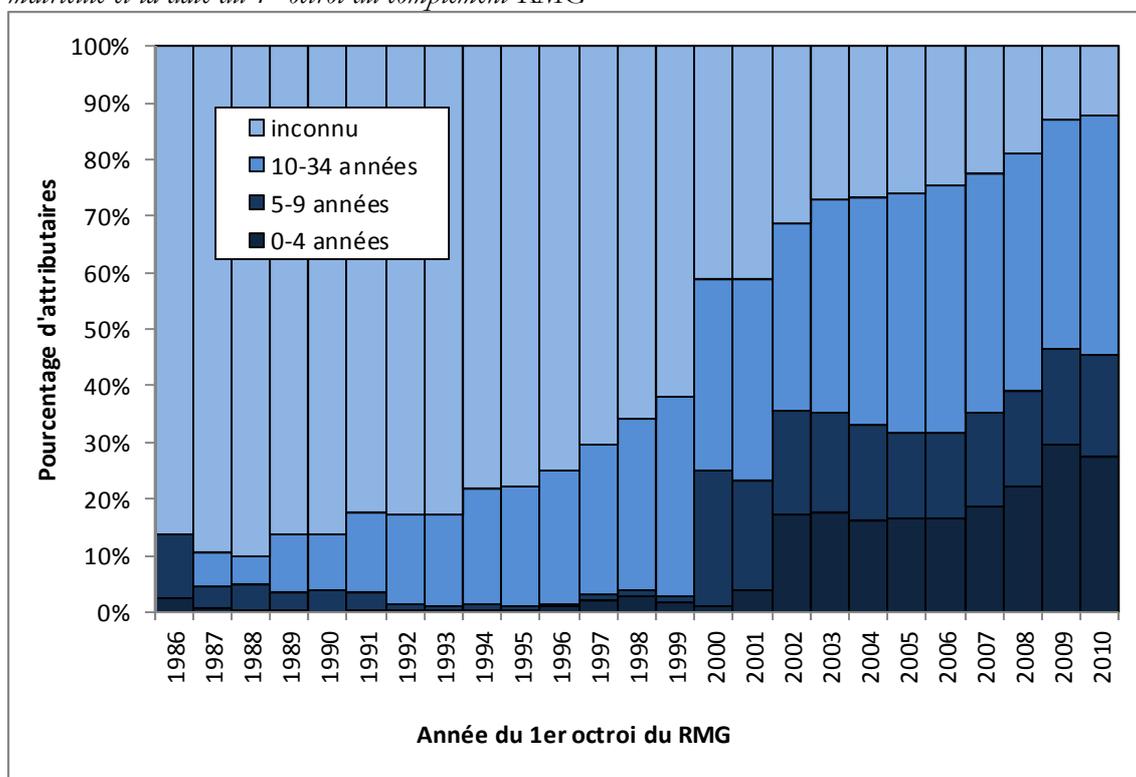
## Chapitre 2 : Date d'entrée dans le dispositif du RMG depuis l'entrée au pays

Les membres des ménages sont soit présents lors du 1<sup>er</sup> octroi du complément RMG, soit adhèrent plus tard au ménage, comme par exemple les enfants nés dans un ménage bénéficiaire du complément RMG ou les conjoints/ascendants/descendants joignant le ménage RMG. Dès qu'une personne entre officiellement dans notre pays, un matricule est créé pour elle. Ainsi, la date de création du matricule donne une indication de l'entrée au pays. Les matricules existent depuis 1979. Cependant, les matricules créés lors de la mise en vigueur de la loi ne comportent pas de date de création.

Afin de pouvoir bénéficier du complément RMG, l'attributaire doit avoir résidé dans le pays depuis un certain temps. En résumé, de 1986 à 1999 inclus, il fallait en principe résider pendant 10 ans au Luxembourg avant de pouvoir prétendre au complément RMG. De 2000 à 2001 inclus, une résidence de 5 ans suffisait, sauf pour les apatrides et les réfugiés. A partir de 2002, la condition de résidence de 5 ans n'est plus exigée pour les ressortissants de l'UE ou de l'espace européen de l'économie (EEE). A partir de septembre 2008, s'ajoutent à cette exception les ressortissants de la Suisse. Cependant, les ressortissants de l'UE, de l'EEE et de la Suisse n'ont pas droit au complément RMG pendant les 3 premiers mois de séjour au Luxembourg ou pendant qu'ils sont à la recherche d'un emploi, sauf s'ils travaillent, indépendamment de leur nationalité (voir annexe 1).

Les graphiques qui suivent essaient d'analyser l'impact de cette évolution de la condition de résidence en fonction de la date de création du matricule, mais aussi par rapport à l'âge à la date de création du matricule.

Graphique 12: Nombre d'attributaires en fonction du nombre d'années entre la date de création du matricule et la date du 1<sup>er</sup> octroi du complément RMG



Le graphique 12 présente trois interruptions de série : l'une en 2000, la deuxième en 2002 et la troisième, moins visible, en 2008, conformément aux modifications législatives intervenues. Ainsi, le pourcentage des attributaires entrés dans le pays (selon la date de création du matricule) 5 à 9 années avant de solliciter le RMG est passé de 1% en 1999 à 18% en 2010, soit de 10 attributaires en 1999 à 385 attributaires entrées nouvellement dans le RMG en 2010. Le pourcentage des attributaires entrés dans le pays 0 à 4 années avant de solliciter le RMG est passé de 4% en 2001 à 19% en 2007 et à 27% en 2010, soit de 44 attributaires en 2001 à 268 attributaires en 2007 et à 587 attributaires entrés nouvellement dans le RMG en 2010.

La base de données de l'IGSS sur les membres des ménages RMG permet aussi de savoir à quel âge l'attributaire est entré dans le pays. Presque tous les attributaires dont le nombre d'années entre la date de création du matricule et la date du 1<sup>er</sup> octroi du RMG est inférieur à 10 étaient âgés de 15 ans ou plus à la création du matricule (sans graphique). Ils sont donc entrés dans le pays à l'âge légal pour travailler. Leur pays de naissance est repris dans le tableau 1 suivant.

Tableau 1: Nationalité selon la différence d'années entre la date de création du matricule et la date du 1<sup>er</sup> octroi du RMG

Différence d'années	Luxembourg	pays du sud de l'UE	pays voisins	autres pays de l'UE	pays hors de l'UE	Total	attributaires
0-4	1,67%	44,38%	12,48%	4,09%	37,39%	100%	3 718
5-9	7,66%	35,24%	12,77%	3,56%	40,77%	100%	3 797
10-34	35,98%	26,16%	14,58%	2,97%	20,31%	100%	9 536
inconnu	75,68%	12,62%	7,50%	0,95%	3,25%	100%	14 663
<b>Total</b>	<b>46,92%</b>	<b>23,12%</b>	<b>10,84%</b>	<b>2,23%</b>	<b>16,89%</b>	<b>100%</b>	31 723
<b>attributaires</b>	14 884	7 335	3 438	709	5 357	31 723	

Les attributaires avec une différence d'années entre 0 et 4 ans et entre 5 et 9 ans sont surtout soit des ressortissants des pays du sud de l'UE (Portugal, Italie, Espagne, Grèce), soit des ressortissants des pays hors de l'UE. Les attributaires avec une différence d'années de 10 ans ou plus sont surtout soit des Luxembourgeois, soit des ressortissants des pays du sud de l'UE, soit des ressortissants des pays hors de l'UE. Les attributaires dont l'année de création du matricule n'est pas connue sont pour la majorité des ressortissants du Luxembourg. Il se peut que leur date de création du matricule coïncide avec l'introduction des matricules et qu'il ait été omis de remplir ce champ.

## **Partie 2 : Les trajectoires de vie des personnes vivant dans un ménage RMG**

Cette partie se base sur les fichiers des ménages RMG dont l'IGSS dispose d'une copie au 13.8.2012. Cette copie contient les informations les plus récentes disponibles au FNS de toutes les personnes qui ont été membre d'un ménage RMG au moins une fois entre 1986 et le 13 août 2012. Pour les personnes membres de plusieurs ménages différents dans cette période, le fichier contient, pour chaque ménage, l'information la plus récente disponible. Pour toutes ces personnes (73 979 personnes au total), les trajectoires de vie ont été élaborées. L'analyse des trajectoires de vie n'étant possible que pour environ 25 000 personnes à la fois, seulement des ensembles bien définis de personnes ont été analysés.

Le chapitre 1 explique les détails nécessaires à la compréhension des trajectoires de vie et de leurs représentations graphiques. Le chapitre 2 analyse les trajectoires de vie des 4 179 personnes nouvellement entrées en RMG en 2009 ou en 2010. Le chapitre 3 analyse les trajectoires de vie des 2 747 personnes nouvellement entrées en RMG en 2005 ou en 2006, et les compare aux personnes du chapitre 2. Le chapitre 4 analyse finalement les trajectoires de vie des personnes appelées « 2<sup>e</sup> génération RMG », donc des personnes nées et/ou grandies dans un ménage RMG, qui ont entretemps leur propre ménage RMG.

## Chapitre 1 : Explications sur les trajectoires de vie et les différentes situations possibles

La trajectoire de vie d'une personne rassemble les informations sur les différentes situations liées à l'emploi qui peuvent avoir lieu dans sa vie, dans l'ordre dans lequel elles ont lieu. Ainsi, par exemple, une personne est assurée à l'assurance maladie-maternité comme enfant (coassurance), ensuite elle entre sur le marché du travail (emploi), puis, peut-être, elle tombe au chômage, puis dans le RMG, dans lequel elle bénéficie d'une mesure du SNAS, pour retrouver un emploi, et finalement entrer en pension.

Afin de pouvoir analyser les trajectoires de vie des personnes membres d'un ménage bénéficiant du RMG, les situations d'emploi suivantes ont été retenues comme états possibles:

- emploi (dans le secteur public ou privé, ou bénéficiaire d'une indemnité de remplacement)
- bénéficiaire de l'indemnité de chômage
- bénéficiaire d'une mesure de l'ADEM ou du Ministère du travail et de l'emploi (MT)
- bénéficiaire d'une mesure du SNAS (AIP ou ATI, Art.13)
- bénéficiaire d'un RMG (comme membre d'un ménage bénéficiaire du RMG)
- bénéficiaire d'une pension (à partir de 2000)
- bénéficiaire d'une affiliation à l'assurance maladie-maternité (assurance principale, coassurance, assurance volontaire)

Les chevauchements d'états suivants ont été retenus :

- RMG et emploi en même temps
- RMG et chômage en même temps

Pour les périodes ne correspondant à aucune des situations ci-dessus, il a été ajouté un des deux états suivants :

- résidence officielle au Luxembourg
- résidence officielle à l'étranger

Pour les autres chevauchements, que l'information « la plus importante » a été retenue, selon l'ordre suivant :

1. mesure du SNAS
2. chevauchement emploi-RMG
3. emploi
4. chevauchement chômage-RMG
5. chômage
6. mesure ADEM ou Ministère du Travail et de l'emploi (MT)
7. RMG
8. pension
9. assurance maladie-maternité
10. résidence à l'étranger
11. résidence au Luxembourg

Ainsi, pour un chevauchement entre une pension et une période de RMG, par exemple, seulement l'information sur le RMG est retenue.

Avec l'ensemble de ces états, il est possible de tracer des trajectoires de vie complètes depuis 1980 à 2012 inclus, avec une situation par trimestre d'année, c'est-à-dire 4 situations au maximum par année. A noter toutefois que les données sur l'emploi ne contiennent les agriculteurs qu'à partir de 1998, les indépendants à partir de 1992 et les fonctionnaires à

partir de 1987. De plus, les données sur l'affiliation à l'assurance maladie-maternité ne sont disponibles qu'à partir de l'an 2000 et que jusqu'en août 2012. Ces données ont principalement été ajoutées afin de clarifier si les personnes ayant une résidence au Luxembourg étaient des co-affiliées, ce qui s'avère être le cas pour la majorité des personnes.

Afin de garantir que les résultats restent interprétables, l'idée d'introduire un état « mixte » en cas de chevauchement entre RMG et un autre état que l'emploi ou le chômage n'a pas été retenu, car il aurait alors fallu introduire des états « mixtes » pour toutes les autres combinaisons possibles, telles que RMG et pension, RMG et formation, etc. Or l'analyse des trajectoires de vie nécessite un nombre assez réduit d'états. Pour la même raison, il n'a pas été différencié entre les différents types d'emploi que la personne peut avoir (emploi dans le secteur public, privé ou auprès d'une association, indemnité de maladie, maternité ou congé parental, etc.).

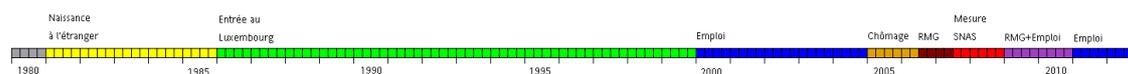
Pour les personnes nées après 1980, il a été ajouté un état de « missing », donc « pas de données disponibles » pour la période allant de 1980 jusqu'au trimestre de naissance de la personne concernée. Le tableau 2 résume les états possibles retenus pour l'étude ci-après, avec leur couleur associée. Afin de mieux pouvoir interpréter les graphiques qui suivent, une couleur a été associée à chaque état. Cette couleur reste la même pour tous les graphiques dans cette partie.

Tableau 2: Les états possibles pour les trajectoires de vie des membres

■	ADEM/MT
■	Chômage
■	Chômage+RMG
■	Etranger
■	Luxembourg
■	Assurance maladie
■	Pension
■	Travail
■	Travail+RMG
■	RMG
■	SNAS
■	missing

Ainsi, une période d'un emploi est représentée en bleu foncé<sup>4</sup>. Une période de chômage est en orange, une période de mesure de l'ADEM ou du Ministère du Travail et de l'emploi (MT) en rouge clair, une période de mesures du SNAS (AIP et ATI, Art.13) en rouge et une période de RMG en rouge foncé. Les périodes de chevauchement entre RMG et emploi sont en violet, les périodes de chevauchement entre RMG et chômage sont en brun. Les périodes de pension sont en bleu-gris, et les périodes d'assurance maladie-maternité en rose. Une période de résidence à l'étranger est en jaune, une période de résidence au Luxembourg est en vert. Les périodes sans données sont en gris.

<sup>4</sup> Attention : l'apparence des couleurs peut changer selon l'écran, respectivement l'imprimante utilisée.

*Graphique 15: Trajectoire de vie d'une personne fictive*

Une trajectoire de vie comprend, dans ce contexte, une suite de situations. Prenons, pour illustrer, le cas fictif (voir graphique 15) d'une personne née à l'étranger début 1981, entrée dans le pays début 1986. Etant donné qu'on n'a pas d'informations sur la personne outre sa résidence (à l'étranger, puis au Luxembourg), sa trajectoire sera jaune jusqu'en 1985, puis verte. Supposons qu'elle commence à travailler à l'âge de 19 ans, début 2000, et qu'elle travaille pendant cinq ans (jusqu'à fin 2004). La trajectoire sera bleue pour cette période. Il suit une période de chômage pendant 1,5 an (de 2005 à mi-2006), et puis la personne devient bénéficiaire du RMG pendant un an. Mi-2007, elle suit une mesure du SNAS pour 1,5 an, qui, en 2009, débouche sur un emploi. Cependant, la personne aura encore du RMG, en même temps que son emploi, jusqu'à fin 2010. A partir de 2011, la personne est sortie du RMG et a toujours son emploi. La trajectoire de vie de cette personne fictive a l'apparence montrée dans le graphique 15.

## Chapitre 2 : Analyse des membres d'un ménage entré en RMG en 2009 ou 2010

Afin de cibler l'analyse et de réduire le nombre de personnes à celui en âge légal de travailler et ayant une trajectoire de vie complète jusque fin 2011, il n'a été retenu, pour l'analyse qui suit, que les personnes :

- vivantes au 31.12.2011
- membres bénéficiaires d'un ménage ayant eu le 1<sup>er</sup> RMG > 0 en 2009 ou 2010
- âgées entre 15 et 64 ans lors de l'octroi de ce 1<sup>er</sup> RMG au ménage

A ces critères répondent 4 179 personnes. Ces personnes sont tirées initialement de la photo de l'IGSS des fichiers sur les ménages RMG du 13.9.2011. En effet, en 2009 et 2010, le nombre de nouveaux ménages bénéficiaires était exceptionnellement élevé. Afin de voir si la population des ménages de 2009 et 2010 a changé, les 4 179 personnes seront, dans une deuxième phase, comparées aux 2 747 personnes (tirées elles aussi de la photo de l'IGSS des fichiers sur les ménages RMG du 13.9.2011):

- vivantes au 31.12.2011
- membres bénéficiaires d'un ménage ayant eu le 1<sup>er</sup> RMG en 2005 ou 2006
- âgées entre 15 et 64 ans lors de l'octroi de ce 1<sup>er</sup> RMG au ménage.

### 1) Statistiques générales sur les membres d'un ménage entré en RMG en 2009 ou 2010

Les caractéristiques suivantes sont retenues pour les analyses qui suivent : l'âge au 31.12.2012 ci-après dénommé âge, le sexe, la dernière nationalité connue, ci-après dénommée nationalité, l'âge à la date de création du matricule comme indicateur si l'entrée dans le pays a eu lieu en tant qu'enfant (<15 ans) ou adulte (15 ans et plus), ci-après dénommé entrée au pays. Ces indicateurs sont groupés sous « identité ».

De plus, regroupé sous « ménage », on retrouve la taille du ménage (dernier nombre connu de personnes faisant partie du ménage), le nombre d'enfants dans le ménage (dernier nombre connu de bénéficiaires mineurs), le nombre de ménages RMG différents dont la personne a fait partie, dénommé ci-après nombre de ménages, et le lien de parenté entre la personne et l'attributaire du ménage, s'il existe. A noter que les caractéristiques du ménage RMG sont les dernières informations connues du FNS, ce qui ne correspond pas nécessairement à la configuration du ménage lors de l'octroi du premier RMG. Cependant, l'erreur commise est petite, étant donné qu'ici, les ménages en question ont tous commencé à apparaître en 2009 ou 2010.

Enfin, la situation de travail indiquée par la personne lors de l'octroi du 1<sup>er</sup> RMG et la catégorie de revenu, au montant le plus élevé, la plus récente connue par le FNS (au 13.8.2012), sont regroupées sous « situation ». Le premier de ces deux indicateurs n'est pas de bonne qualité, car souvent soit le champ respectif n'est pas rempli dans la base de données, soit le champ est rempli de façon incorrecte (p.ex. dans la base de données, on retrouve un certain nombre d'enfants en bas âge ayant un code travail « ouvrier » ; cette information a été remplacée pour tous les enfants âgés de moins de 15 ans par « rien »). Le deuxième indicateur est mis à jour à chaque fois que la situation de revenu change (car alors le montant du complément RMG change aussi). Il ne peut donc que refléter la situation connue par le FNS au moment de la prise de la photo par l'IGSS (donc au 13.8.2012).

**IDENTITE**

Parmi ces personnes, on retrouve 52% de femmes et 48% d'hommes. Le tableau suivant montre la répartition par âge et par nationalité.

Tableau 3: Répartition par âge et par nationalité des 4 179 personnes ayant été dans un ménage bénéficiant du RMG à partir de 2009 ou 2010

Age (au début du RMG)	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64
Pourcentage	14%	31%	29%	19%	7%
Nationalité	Luxbg.	B, D, F	UE sud	UE autre	Hors UE
Pourcentage	24%	11%	44%	3%	18%

60% des personnes sont âgées de 25 à 44 ans, 26% entre 45 et 64 ans lors de l'octroi du premier RMG. En ce qui concerne la nationalité, 24% sont des luxembourgeois, 11% détiennent la nationalité d'un des pays voisins, soit de la Belgique, de l'Allemagne ou de la France, 44% ont une nationalité issue d'un pays du sud de l'Union européenne, soit le Portugal, l'Italie, l'Espagne ou la Grèce, 3% ont une nationalité d'un autre pays de l'Union européenne, et 18% des personnes ont une nationalité d'un pays n'appartenant pas à l'Union européenne. En ce qui concerne l'âge à la date de création du matricule, 32% des personnes ont eu leur matricule avant l'âge de 15 ans, 66% après l'âge de 15 ans, et pour 2%, la date de création du matricule est inconnue.

**MENAGE**

La répartition par taille du ménage est assez uniforme. 23% des personnes forment un ménage à une personne seule, 10% un ménage monoparental (une personne avec un ou plusieurs enfants), 12% un ménage à 2 personnes adultes. 34% forment un ménage avec 2 adultes et un ou plusieurs enfants, et 20% forment un ménage à 3 personnes adultes ou plus avec ou sans enfants. 42% des personnes se trouvent dans un ménage sans enfants, 23% dans un ménage avec un enfant, et 35% dans un ménage avec 2 enfants ou plus. 79% des personnes n'ont fait partie que d'un seul ménage RMG, 21% ont fait partie de 2 ménages RMG ou plus. Les tributaires forment 66% des personnes, les conjoints 19%, les fils et filles des tributaires 9%, et 2% ont un autre lien de famille avec l'attributaire. 4% des personnes n'ont pas de lien de parenté avec l'attributaire.

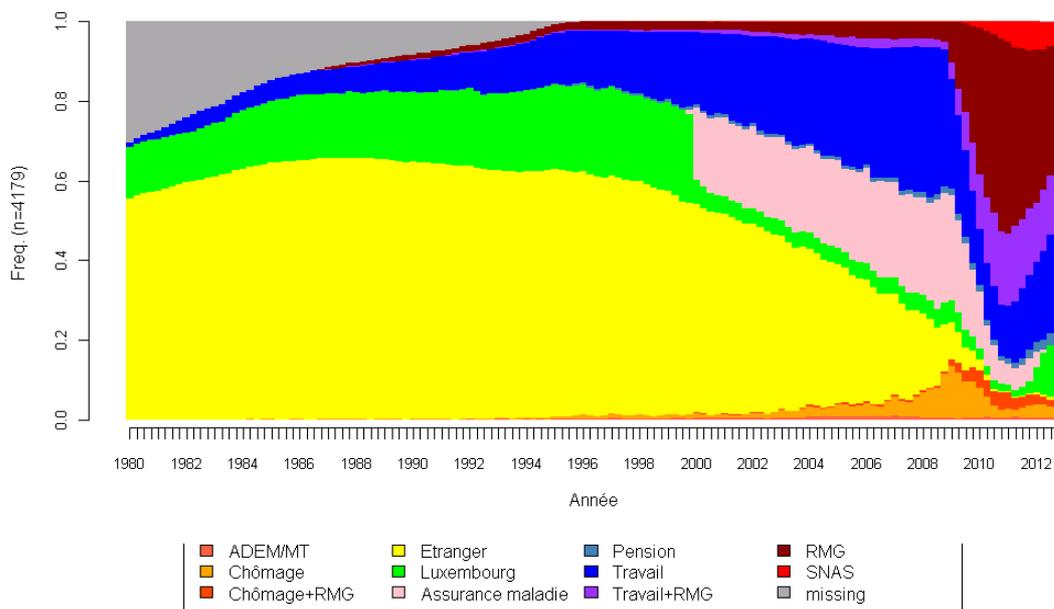
**SITUATION**

Les situations de travail initiales des personnes se présentent comme suit : 26% sont des salariés, 42% sont des chômeurs indemnisés ou des demandeurs d'emploi non indemnisés, 2% sont des invalides (des handicapés, des infirmes ou des bénéficiaires d'une pension d'invalidité), 3% poursuivent des études ou une formation, 2% sont des personnes au foyer, 17% sont des personnes inactives âgées de moins de 60 ans, et 3% sont des bénéficiaires d'une pension (de vieillesse, de survie, etc.). Pour 5%, la situation de travail est inconnue. Du point de vue des revenus connus au 13.8.2012, 41% indiquent un salaire, 39% n'indiquent pas de revenu, 8% indiquent une pension, 4% des aliments, 3% une indemnité de chômage, 2% une fortune et 3% une indemnité d'insertion.

## 2) Analyse des trajectoires de vie des membres d'un ménage entré en RMG en 2009 ou 2010

En général, pour les 4 179 personnes âgées entre 15 et 64 ans, membres d'un ménage entré dans le dispositif du RMG en 2009 ou 2010, la probabilité d'être employé est minimale pendant les années 80, et pour la plupart des personnes, la seule information qu'on trouve dans les bases de données est celle de la résidence au Luxembourg (en vert) ou de la résidence à l'étranger (en jaune), qui dominent en taux de probabilité. Ceci est dû en partie au fait que les personnes âgées entre 15 et 30 ans lors de l'octroi du premier RMG sont nées entre 1980 et 1996, et n'ont pas travaillé au moins les 15 premières années de leur vie. Le taux d'emploi augmente durant les années 90 jusqu'en 2007. En 2007 et 2008, la probabilité de chômage augmente rapidement, suivie d'une augmentation explosive de la probabilité d'une période de RMG à partir de 2009. En fait, cette explosion vient du choix des personnes. Comme l'étude ne comprend que des personnes ayant bénéficié, en 2009 et/ou en 2010, du RMG, il est clair que pour ces deux années, la probabilité d'une période RMG est très élevée. Cependant, elle ne peut jamais atteindre 100%, car les personnes n'entrent pas toutes en RMG en même temps. Pour 2011 et 2012, une baisse de la probabilité d'une période RMG est visible, ensemble avec une hausse de la probabilité d'une période d'emploi (voir graphique 16).

Graphique 16 : Evolution des états de 1980 à 2012 des 4 179 personnes

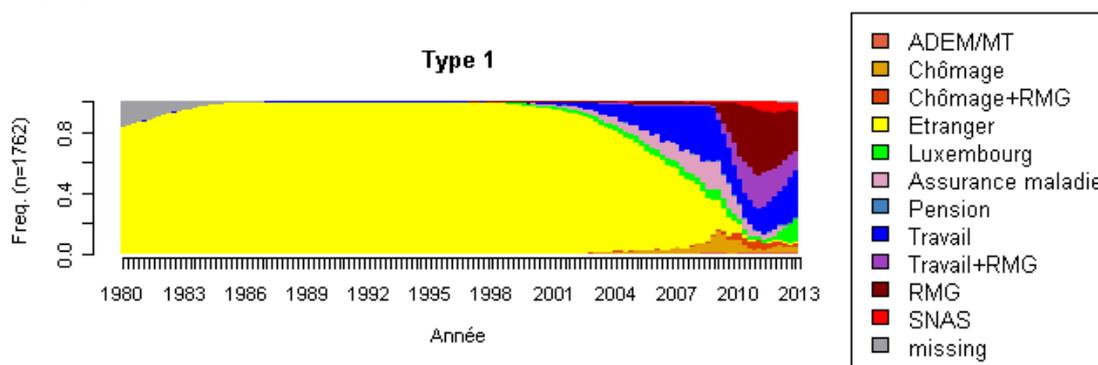


Les trajectoires de vie des 4 179 personnes retenues pour l'étude peuvent être divisées en 9 sous-groupes de trajectoires de vie. Une division plus fine ne montre pas plus de différentes trajectoires, une division moins fine exclurait le groupe des personnes ayant été dans plus d'un ménage RMG. Pour chaque sous-groupe, la suite montrera un graphique donnant la probabilité, pour les membres de ménage appartenant à ce sous-groupe, de se trouver dans une situation (de travail, de chômage, etc.) distincte à un certain moment du temps.

### a) Le sous-groupe « type 1 »

Le type 1 (42% du total) regroupe 1 762 personnes résidentes n'ayant pas ou presque pas travaillé avant l'entrée dans le dispositif du RMG. Le graphique 17 montre une longue période, de 1980 à environ 2005 sans emploi connu, mais avec une résidence à l'étranger (en jaune sur le graphique 17). Il se peut que ces personnes aient travaillé à l'étranger, mais l'IGSS ne dispose pas des informations nécessaires. De 2005 à 2009, il y a une petite probabilité de travail, suivi d'une petite probabilité de chômage (en orange) et d'une grande probabilité (environ 60%) d'un RMG (ou d'un RMG ensemble avec un emploi) à partir de 2009.

Graphique 17: Le 1<sup>er</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 42% des 4 179 personnes étudiées



Le type 1 comprend presque uniquement des personnes âgées de 25 ans et plus, avec 75% des personnes âgées de 25 à 44 ans. 52% sont des hommes. Du point de vue nationalité, 59% proviennent d'un pays du sud de l'UE, 23% d'un pays hors de l'UE et 2% du Luxembourg. 98% des personnes sont entrées dans le pays après l'âge de 15 ans.

La distribution des ménages de ces personnes suit les statistiques générales. Ceci est probablement dû au fait que ce sous-groupe rassemble presque la moitié des personnes. 68% sont attributaires, 25% des personnes sont conjoints. Les autres indications sur les ménages se trouvent dans la moyenne.

La situation initiale indiquée par les personnes au début du RMG relève que 44% sont des demandeurs d'emploi (chômeurs inscrits auprès de l'ADEM et non indemnisés), 33% ont un emploi, 18% sont des personnes inactives de moins de 60 ans, et 3% sont des personnes au foyer. Au 13.8.2012, 48% des personnes ont un salaire, 37% n'ont aucun revenu. Le tableau 4 ci-dessous résume ces statistiques.

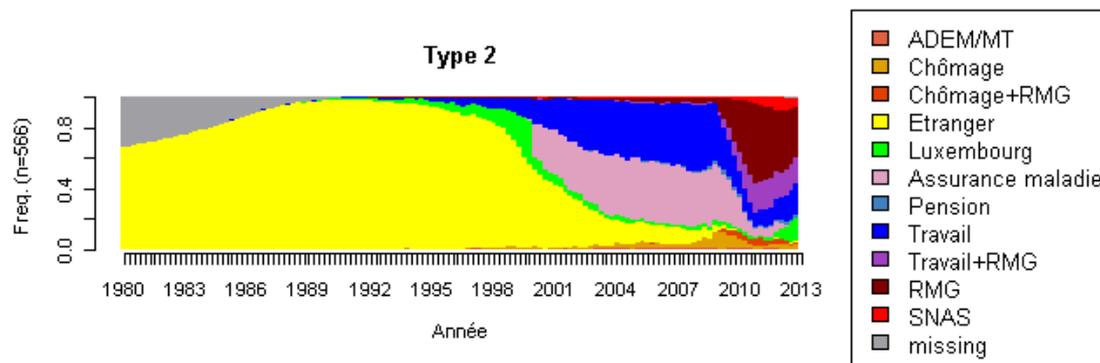
Tableau 4: Statistiques générales pour le type 1

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
1	1 762 42%	Personnes de 25 ans et plus, 75% de 25-44 ans, 59% Sud UE, 23% hors UE, 2% Luxembourg, 93% entrée après 15 ans	68% attributaires, 25% conjoints	44% chômeurs, 3% au foyer, 33% avec emploi, 18% inactif < 60 ans ; 48% salaire, 37% aucun revenu

## b) Le sous-groupe « type 2 »

Les 566 personnes du type 2 (14% du total) ont commencé à résider au Luxembourg après l'an 2000, et on ne sait pas si elles ont travaillé dans leur pays d'origine avant de venir s'installer au Luxembourg. Leur probabilité d'emploi (en bleu sur le graphique 18) augmente de 2000 à 2008. En 2008, la probabilité de chômage (en orange) augmente, suivi d'une grande probabilité de RMG (en rouge) à partir de 2009.

Graphique 18: Le 2<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 14% des 4 179 personnes étudiées



La distribution d'âge de ces personnes se trouve dans la moyenne. 61% sont des femmes. Du point de vue nationalité, 7% sont des Luxembourgeois, 15% sont issus des pays voisins du Luxembourg, 39% proviennent d'un pays du sud de l'UE, et 35% d'un pays hors de l'UE. 91% des personnes sont entrées dans le pays après l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne les ménages de ces personnes, 64% vivent dans un ménage avec des enfants. 66% vivent dans un ménage avec 3 personnes ou plus. 66% sont attributaires, 25% des personnes sont conjoints. Les autres indications sur les ménages se trouvent dans la moyenne.

La situation initiale indiquée par les personnes au début du RMG relève que 45% sont des chômeurs (indemnisés ou inscrits auprès de l'ADEM et non indemnisés), 26% ont un emploi, 17% sont des personnes inactives de moins de 60 ans et 4% sont des personnes au foyer. Au 13.8.2012, 37% des personnes ont un salaire, 41% n'ont aucun revenu, et 5% ont une indemnité d'insertion. Le tableau 5 ci-dessous résume ces statistiques.

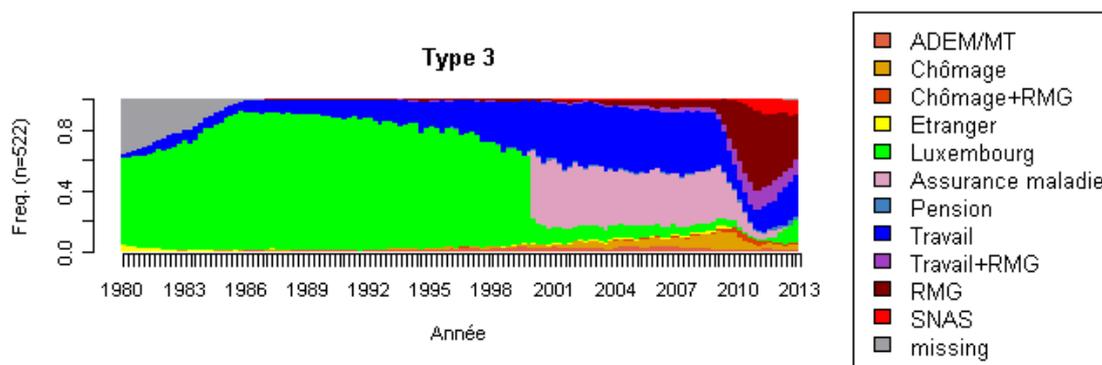
Tableau 5: Statistiques générales pour le type 2

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
2	566 14%	61% femmes, 15% pays voisins, 35% hors UE, 39% Sud UE, 7% luxbg., 91% entrée après 15 ans	66% attributaires, 25% conjoints, 64% avec enfant(s), 66% dans ménage avec 3 personnes ou plus	4% au foyer, 17% inactifs <60 ans, 26% avec emploi, 45% chômeur ; 37% salaire, 41% rien, 5% ind.insert.

### c) Le sous-groupe « type 3 »

Les 522 personnes du type 3 (12% du total) ont commencé à travailler dans les années 1980 et 1990. En 2000, leur probabilité d'avoir un emploi se trouve aux environs de 50%. A partir de 2007, la probabilité de chômage (en orange sur le graphique 19) augmente, suivi d'une grande probabilité de RMG à partir de 2009.

Graphique 19: Le 3<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 12% des 4 179 personnes étudiées



Le type 3 comprend presque uniquement des personnes âgées de 25 ans et plus à l'entrée au dispositif RMG. On observe 56% de personnes âgées de 25 à 34 ans. 56% sont des femmes. Du point de vue nationalité, 74% sont des Luxembourgeois, et 19% proviennent d'un pays du sud de l'UE. 86% des personnes sont entrées dans le pays avant l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne les ménages de ces personnes, 58% vivent dans un ménage sans enfants. 80% sont tributaires, 12% des personnes sont conjoints. 37% des personnes se trouvent dans des ménages à une personne seule.

La situation initiale indiquée par les personnes au début du RMG relève que 52% sont des chômeurs (indemnisés ou inscrits auprès de l'ADEM et non indemnisés), 18% ont un emploi, et 22% sont des personnes inactives de moins de 60 ans. Au 13.8.2012, 42% des personnes ont un salaire, 39% n'ont aucun revenu et 4% ont une fortune. Le tableau 6 ci-dessous résume ces statistiques.

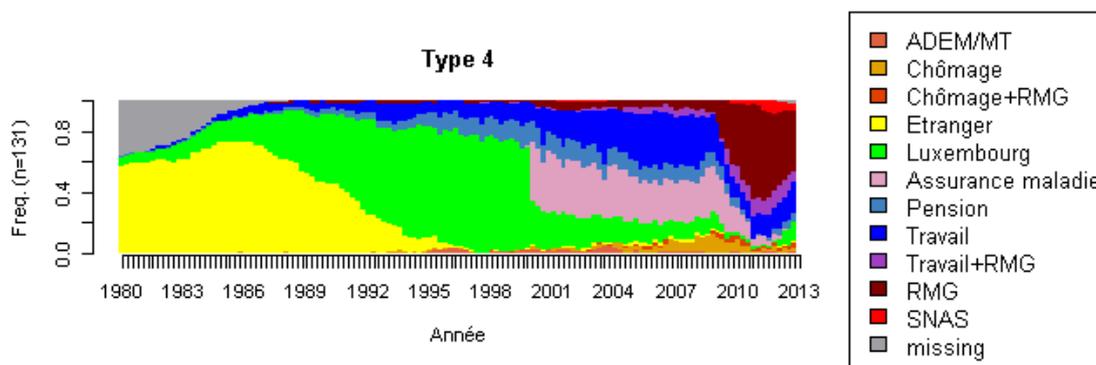
Tableau 6: Statistiques générales pour le type 3

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
3	522 12%	56% femmes, 56% âgés de 25 à 34 ans, 74% luxbg., 19% Sud UE, 86% entrée après 15 ans	80% tributaires, 12% conjoints, 37% ménages à 1 personne, 58% dans ménage sans enfants	18% emploi, 52% chômeur, 22% inactifs <60 ans ; 42% salaire, 39% aucun revenu, 4% fortune

#### d) Le sous-groupe « type 4 »

Les 131 personnes du type 4 (3% du total) ont commencé à travailler dans les années 2000. Un certain nombre d'entre eux ne sont nés qu'au début des années 80 (en gris sur le graphique 20). La probabilité d'un emploi (en bleu) augmente à partir de 2000 pour se stabiliser à environ 30% à partir de 2005. En 2008 et 2009, la probabilité de chômage augmente, suivi d'une grande probabilité (environ 80%) de RMG (ou RMG avec emploi) à partir de 2010.

Graphique 20: Le 4<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 3% des 4 179 personnes étudiées



Le type 4 comprend presque uniquement des personnes âgées de 25 ans et plus à l'entrée au dispositif RMG. 43% des personnes sont âgées entre 25 et 34 ans, et 16% ont plus que 55 ans. 63% sont des femmes. Du point de vue nationalité, 34% sont des Luxembourgeois, 35% proviennent d'un pays du sud de l'UE, et 15% d'un pays hors de l'UE. 55% des personnes sont entrées dans le pays avant l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne les ménages de ces personnes, 59% vivent dans un ménage sans enfants. Point de vue taille du ménage, 52% vivent dans un ménage avec une ou deux personnes. 75% sont tributaires, 20% des personnes sont conjoints. Les autres indications sur les ménages se trouvent dans la moyenne.

La situation initiale indiquée par les personnes au début du RMG relève que 40% sont des chômeurs (indemnisés ou inscrits auprès de l'ADEM et non indemnisés), 21% ont un emploi, 20% sont des personnes inactives de moins de 60 ans, et 13% sont invalides ou bénéficiaires d'une pension. Au 13.8.2012, 31% des personnes ont un salaire, 44% n'ont aucun revenu, et 16% une pension. Le tableau 7 ci-dessous résume ces statistiques.

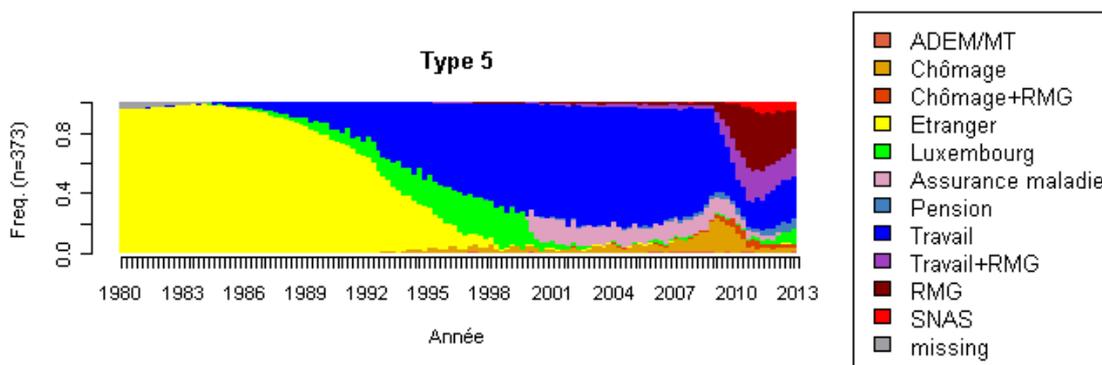
Tableau 7: Statistiques générales pour le type 4

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
4	131 3%	43% entre 25-34 ans, 34% luxbg., 35% Sud UE et 15% hors UE, 55% entrée avant 15 ans	75% tributaires, 20% conjoints, 59% sans enfants	21% emploi, 40% chômeurs, 20% inactif < 60 ans, 13% invalides ou pension ; 31% salaire, 44% aucun revenu, 16% pension

### e) Le sous-groupe « type 5 »

Le type 5 regroupe les 373 personnes (9% du total) nées dans un autre pays que le Luxembourg (en jaune sur le graphique 21), et immigrées, pour la plupart, dès les années 1990, pour travailler. Vers 2000, leur probabilité de travailler est d'environ 80%, et reste stable jusqu'en 2008. En 2008, la probabilité de chômage augmente rapidement, suivie d'une période RMG. Fin 2012, environ 45% des personnes se trouvent de nouveau en emploi, respectivement en emploi plus un complément RMG.

Graphique 21: Le 5<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 9% des 4 179 personnes étudiées



87% des personnes du type 5 sont âgées de plus que 35 ans. 60% sont des hommes. Du point de vue nationalité, 11% sont des Luxembourgeois, 51% proviennent d'un pays du sud de l'UE, 16% sont issus d'un pays hors de l'UE, et 18% proviennent d'un des pays voisins du Luxembourg. 92% des personnes sont entrées dans le pays après l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne les ménages de ces personnes, 51% vivent dans des ménages avec enfants. 46% des personnes se trouvent dans des ménages avec une ou 2 personnes. 73% sont attributaires, et 21% des personnes sont conjoints. Les autres indications sur les ménages se trouvent dans la moyenne.

La situation initiale indiquée par les personnes au début du RMG relève que 42% chômeurs (indemnisés ou inscrits auprès de l'ADEM et non indemnisés), 34% ont un emploi, et 16% sont des inactifs de moins de 60 ans. Au 13.8.2012, 47% des personnes ont un salaire, 27% n'ont aucun revenu et 17% ont une pension. Le tableau 8 ci-dessous résume ces statistiques.

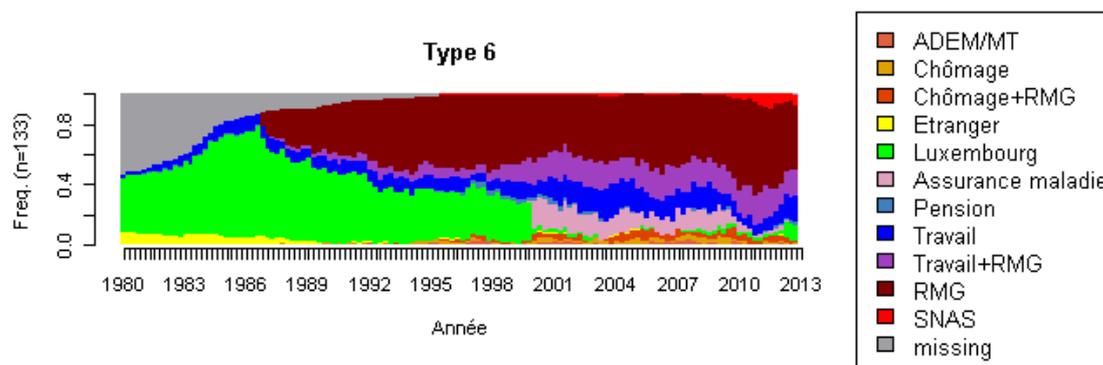
Tableau 8: Statistiques générales pour le type 5

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
5	373 9%	Exclusivement personnes de 15 à 24 ans, 30% hors EU, 41% Sud UE, 17% luxbg., 11% pays voisins, 89% entrée avant 15 ans	86% fils/filles, 8% attributaires, 46% dans ménages à 5+ personnes, 72% dans ménages avec 2 enfants et plus	42% chômeurs, 34% emploi, 16% inactif <60 ans ; 27% aucun revenu, 17% pension, 47% salaire

### f) Le sous-groupe « type 6 »

Les 133 personnes du type 6 (3% du total) sont des bénéficiaires du RMG « à long terme », la plupart étant nées ou ayant grandi dans un ménage bénéficiant du RMG dans les années 1986-1995. Elles ont une petite probabilité d'un emploi (en bleu et en violet) qui accroît à partir des années 1990. Le pic de chômage, observable pour les autres types, fait défaut pour les personnes du type 6. Par contre, leur probabilité de se trouver dans le RMG dépasse les 50% dès 1995.

Graphique 22: Le 6<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 3% des 4 179 personnes étudiées



86% des personnes du type 6 sont âgées entre 15 et 34 ans. 58% sont des femmes. Du point de vue nationalité, 85% sont des Luxembourgeois, et 9% proviennent d'un pays du sud de l'UE. 96% des personnes sont entrées dans le pays avant l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne les ménages de ces personnes, 77% vivent dans des ménages sans enfants ou avec un enfant seul. 71% sont attributaires, 8% des personnes sont conjoints. 10% des personnes sont le fils ou la fille de l'attributaire et 9% n'ont pas de lien de parenté avec l'attributaire du ménage. Toutes les personnes ont été membre d'au moins 2 ménages distincts. Un surplus de personnes se trouve dans des ménages à 2 ou 3 personnes.

La situation initiale indiquée par les personnes au début du RMG relève que 38% sont des chômeurs (indemnisés ou inscrits auprès de l'ADEM et non indemnisés), 23% ont un emploi, et 28% sont des personnes inactives de moins de 60 ans. Au 13.8.2012, 40% des personnes ont un salaire, 42% n'ont aucun revenu et 10% ont une pension. Le tableau 9 ci-dessous résume ces statistiques.

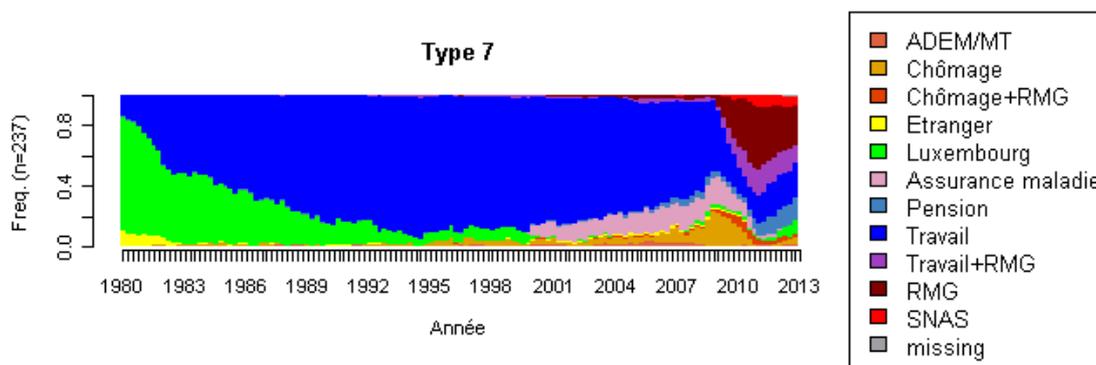
Tableau 9: Statistiques générales pour le type 6

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
6	133 3%	86% âgés de 15 à 34 ans, 85% luxbg., 9% Sud UE, 96% entrée avant 15 ans	71% attributaires, 10% fils/filles, 9% pas de lien, 8% conjoints, exclusivement personnes avec au moins 2 ménages, surplus dans ménages à 2 ou 3 personnes, 77% dans ménages avec 0 ou 1 enfant	38% chômeurs, 28% inactifs < 60 ans, 23% emploi ; 40% salaire, 42% aucun revenu, 10% pension

### g) Le sous-groupe « type 7 »

Les 237 personnes du type 7 (6% du total) commencent à travailler dans les années 1980 ou même avant (en bleu sur le graphique 23). A partir de 1982, leur probabilité d'être employé est de plus de 50%, et elle reste stable jusqu'en 2007, où elle commence à régresser en faveur d'une hausse du chômage (en orange), suivie d'une assez grande probabilité de RMG à partir de 2009. A partir de 2010, il commence à apparaître une probabilité croissante de bénéficier d'une pension.

Graphique 23: Le 7<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 6% des 4 179 personnes étudiées



Le type 7 comprend uniquement des personnes âgées de 35 ans et plus. 83% des personnes sont âgées entre 35 et 54 ans à l'entrée au RMG. 59% sont des hommes. Du point de vue nationalité, 66% sont des Luxembourgeois, et 23% proviennent d'un pays du sud de l'UE. 68% des personnes sont entrées dans le pays avant l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne les ménages de ces personnes, 63% vivent dans des ménages sans enfants. 79% sont attributaires, 16% des personnes sont conjoints. 59% des personnes se trouvent dans des ménages à une ou deux personnes. Les autres indications sur les ménages se situent dans la moyenne.

La situation initiale indiquée par les personnes au début du RMG relève que 51% sont des chômeurs (indemnisés ou inscrits auprès de l'ADEM et non indemnisés), 28% ont un emploi, et 14% sont des personnes inactives de moins de 60 ans. Au 13.8.2012, 43% des personnes ont un salaire, 25% n'ont aucun revenu, 19% bénéficient d'une pension et 5% ont une fortune. Le tableau 10 ci-dessous résume ces statistiques.

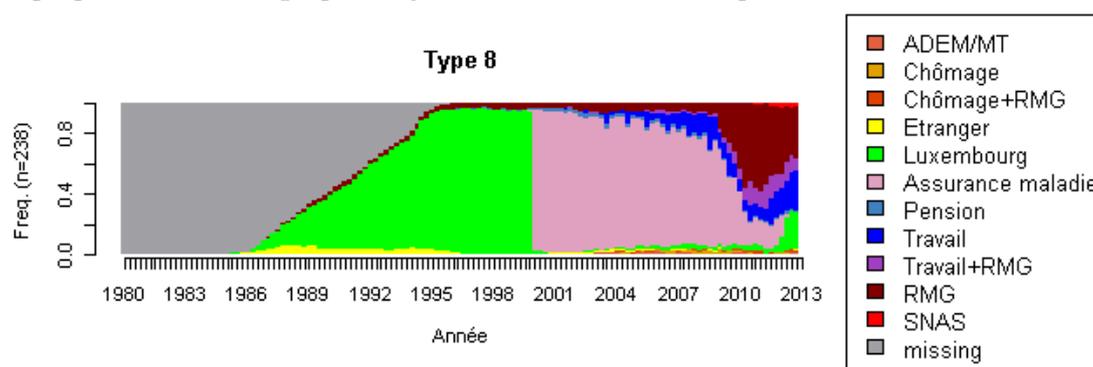
Tableau 10: Statistiques générales pour le type 7

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
7	237 6%	Personnes de 35 ans et plus, 83% entre 35 et 54 ans, 59% hommes, 63% luxbg., 23% Sud UE, 68% entrée avant 15 ans	79% attributaires, 16% conjoints, 59% dans ménages à 1 ou 2 personnes, 63% dans ménages sans enfants	51% chômeurs, 28% emploi, 14% inactives <60 ans ; 43% salaire, 19% pension, 25% aucun revenu, 5% fortune

### h) Le sous-groupe « type 8 »

Le type 8 regroupe 238 jeunes (6% du total) résidents nés entre 1985 et 1994 dans des ménages non bénéficiaires du RMG, pour la plupart, jusqu'en 2009/2010. Etant donné leur date de naissance, il est évident qu'il n'y a presque pas de probabilité d'emploi. Les données sur l'assurance maladie-maternité n'étant pas disponibles avant 2000, ces personnes sont marquées comme « résidents » avant 2000, même s'il est presque sûr qu'elles étaient co-assurées déjà avant l'an 2000. A noter aussi que les données sur l'assurance maladie-maternité ne sont disponibles que jusqu'été 2012. D'où l'apparente « disparition » de cette assurance vers la moitié de 2012. En réalité, il est presque sûr que ces personnes restent co-assurées jusque fin 2012.

Graphique 24: Le 8<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 6% des 4 179 personnes étudiées



Le type 8 comprend presque uniquement des personnes âgées de 15 ans à 24 ans (99%). 65% sont des femmes. Du point de vue nationalité, 66% sont des Luxembourgeois et 25% proviennent d'un pays du sud de l'UE. Toutes les personnes sont entrées dans le pays avant l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne les ménages de ces personnes, 80% vivent dans des ménages avec enfants. 38% sont attributaires, et 53% des personnes sont le fils ou la fille de l'attributaire. 76% des personnes se trouvent dans des ménages à 3 personnes ou plus. A noter que 26% vivent dans un ménage monoparental.

La situation initiale indiquée par les personnes au début du RMG relève que 25% sont des chômeurs (indemnisés ou inscrits auprès de l'ADEM et non indemnisés), 8% ont un emploi, 19% font des études ou une formation, 13% sont des inactifs de moins de 60 ans, et 33% n'ont pas de code travail. Au 13.8.2012, 24% des personnes ont un salaire, 45% n'ont aucun revenu et 24% bénéficient des aliments. Le tableau 11 ci-dessous résume ces statistiques.

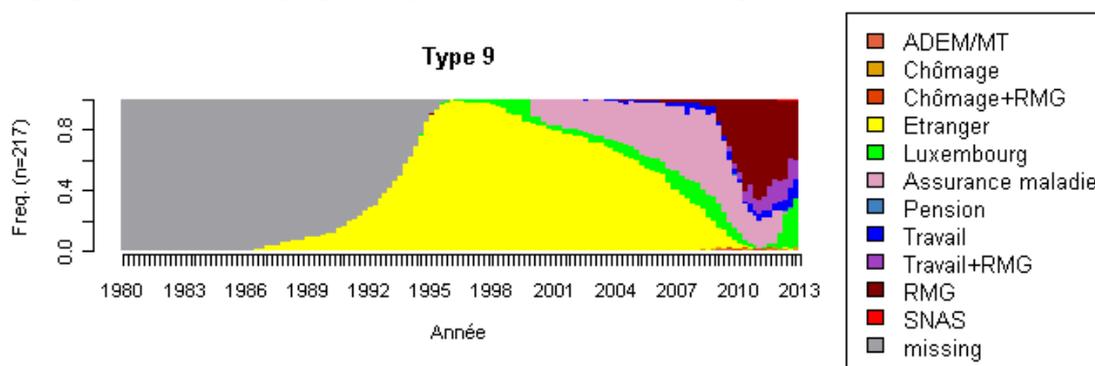
Tableau 11: Statistiques générales pour le type 8

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
8	238 6%	66% femmes, 99% personnes de 15 à 24 ans, 66% luxbg., 25% Sud UE, 100% entrée avant 15 ans	53% fils/fille, 38% attributaires, 76% des ménages à 3 personnes et plus, 80% avec enfants, 26% monoparentaux	33% sans code travail, 19% études, 25% chômeurs, 13% inactifs <60 ans, 8% emploi ; 45% aucun revenu, 24% aliments, 24% salaire

### i) Le sous-groupe « type 9 »

Le type 9 regroupe les 217 jeunes (5% du total) nés dans un autre pays que le Luxembourg, entre 1990 et 1995, et immigrés, pour la plupart, après l'an 2000. Etant donné leur date de naissance, il est évident qu'il n'y a presque pas de probabilité d'emploi avant l'entrée dans le dispositif RMG en 2009 et 2010. A noter que les données sur l'assurance maladie-maternité ne sont disponibles que jusqu'à été 2012. D'où l'apparente « disparition » de cette assurance vers la moitié de 2012. En réalité, il est presque sûr que ces personnes restent co-assurées jusque fin 2012.

Graphique 25: Le 9<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 5% des 4 179 personnes étudiées



Le type 9 comprend uniquement des personnes âgées de 15 ans à 24 ans. 54% sont des femmes. Du point de vue nationalité, 17% sont des Luxembourgeois, 48% proviennent d'un pays du sud de l'UE, et 24% sont issus d'un pays hors de l'UE. 82% des personnes sont entrées dans le pays avant l'âge de 15 ans.

En ce qui concerne les ménages de ces personnes, 92% vivent dans des ménages avec enfants. 71% vivent dans un ménage avec 4 personnes ou plus. 9% sont attributaires, 83% des personnes sont le fils ou la fille de l'attributaire, et 5% ont un autre lien avec l'attributaire. A noter que 20% des personnes vivent dans un ménage monoparental.

La situation initiale indiquée par les personnes au début du RMG relève que 7% sont des chômeurs (indemnisés ou inscrits auprès de l'ADEM et non indemnisés), 4% ont un emploi, 26% font des études ou une formation et 56% n'ont pas de code travail. Au 13.8.2012, 15% des personnes ont un salaire, 65% n'ont aucun revenu et 18% ont des aliments. Le tableau 12 ci-dessous résume ces statistiques.

Tableau 12: Statistiques générales pour le type 9

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
9	217 5%	Exclusivement personnes de 15 à 24 ans, 24% hors EU, 48% Sud UE, 17% luxbg., 82% entrée avant 15 ans	83% fils/filles, 9% attributaires, 92% dans ménages avec enfants, 71% dans ménages à 4+ personnes, 20% monoparentaux	56% sans code travail, 26% études, 7% chômeurs, 4% emploi ; 65% aucun revenu, 18% aliments, 15% salaire

### Chapitre 3 : Analyse des membres d'un ménage entré en RMG en 2005 ou 2006

Afin de savoir si les groupes trouvés en 2009/2010 représentent une situation exceptionnelle face à la crise financière ou si on retrouve ces groupes aussi hors de crise, mais peut-être avec une autre importance par rapport au total, la même analyse a été répétée avec les personnes répondant aux mêmes critères, mais pour les années 2005/2006.

#### 1) Statistiques générales des membres d'un ménage entré en RMG en 2005 ou 2006

##### **IDENTITE**

Parmi ces personnes, on retrouve 54% de femmes et 46% d'hommes. Le tableau suivant montre la répartition par âge et par nationalité.

*Tableau 13: Répartition par âge au début du RMG et par nationalité de 2 747 personnes ayant été dans un ménage bénéficiant du dispositif RMG à partir de 2005 ou 2006*

Age au début du RMG	15-24	25-34	35-44	45-54	55-64
Pourcentage	14%	29%	30%	19%	8%
Nationalité	Luxbg.	B, D, F	UE sud	UE autre	Hors UE
Pourcentage	36%	11%	38%	2%	13%

59% des personnes sont âgées de 25 à 44 ans, 27% sont âgées entre 45 et 64 ans à l'entrée au RMG. En ce qui concerne leur nationalité, 36% sont des Luxembourgeois, 11% détiennent la nationalité d'un des pays voisins, soit de la Belgique, de l'Allemagne ou de la France, 38% ont une nationalité issue d'un pays du sud de l'Union européenne (UE), soit du Portugal, de l'Italie, de l'Espagne ou de la Grèce, 2% ont une nationalité d'un autre pays de l'UE et 13% des personnes ont la nationalité d'un pays n'appartenant pas à l'UE. En ce qui concerne l'âge à la date de création du matricule, 39% des personnes ont eu leur matricule avant l'âge de 15 ans, et 56% après l'âge de 15 ans.

##### **MENAGE**

La répartition par taille du ménage est assez uniforme. 21% des personnes forment un ménage à une personne, 16% forment un ménage à 2 personnes, 16% un ménage à 3 personnes, 19% forment un ménage à 4 personnes, 28% à 5 personnes ou plus. 41% des personnes se trouvent dans un ménage sans enfants. Les ménages monoparentaux forment 10% des ménages. 68% des personnes sont attributaires, 17% conjoints, et 8% fils et filles.

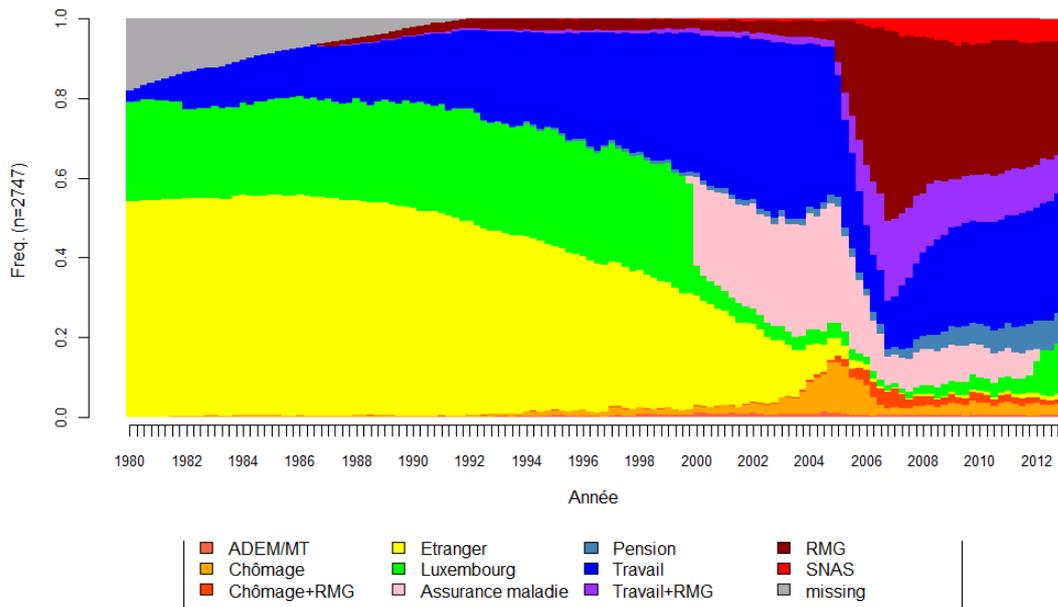
##### **SITUATION**

Les situations initiales de travail des personnes se présentent comme suit : 26% ont un emploi, 37% sont des chômeurs (indemnisés ou des demandeurs d'emploi non indemnisés), 4% sont invalides (handicapés, infirmes ou bénéficiaires d'une pension d'invalidité), 3% poursuivent des études ou une formation, 5% sont des personnes au foyer, 19% sont des personnes inactives âgées de moins de 60 ans, et 2% sont bénéficiaires d'une pension (de vieillesse, de survie, etc.). Pour 3%, la situation de travail est inconnue. Du point de vue des revenus, la situation connue au 13.8.2012 se présente comme suit : 44% ont un revenu, 33% n'ont pas de revenu, 12% ont une pension, 3% ont des aliments, 3% une indemnité de chômage, 2% une fortune et 3% une indemnité d'insertion.

## 2) Analyse des trajectoires de vie des membres d'un ménage entré en RMG en 2005 ou 2006 pour comparaison

Le graphique ci-dessous montre la probabilité, pour une personne, de se trouver dans une situation définie à un instant donné. Les données « manquantes » visibles des années 1980 à 1992 proviennent des personnes nées à cette époque (et âgées de 15 à 26 ans au 1<sup>er</sup> RMG).

Graphique 26: Evolution des états de 1980 à 2012 des 2 747 personnes

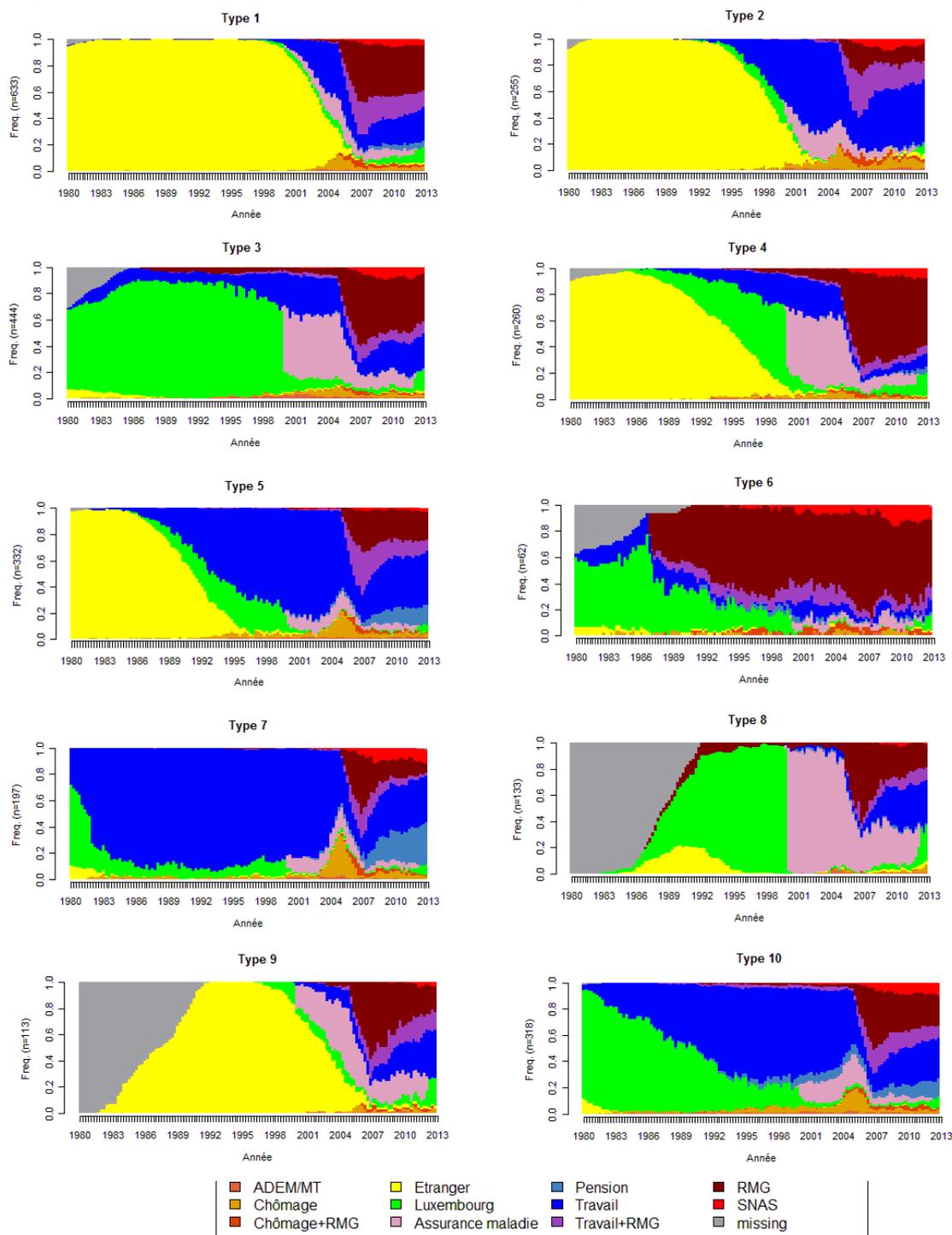


Le graphique 26 montre aussi l'évolution sur 6 ans (2007-2012) des personnes entrées dans le dispositif RMG en 2005/2006. En tendance générale, environ 40% des personnes ont trouvé un emploi au cours de ces 6 ans, et 8% se retrouvent avec une pension. Environ 40% sont toujours bénéficiaires du RMG, même si éventuellement, elles n'ont qu'un complément combiné avec un emploi.

Afin de pouvoir comparer ce groupe de personnes avec celui des personnes membres d'un ménage RMG en 2009/2010, il faut subdiviser les 2 747 personnes ayant été en 2005/2006 dans un ménage bénéficiant pour la première fois d'un RMG en 10 sous-groupes. En fait, 9 sous-groupes ne suffisent pas, car les jeunes nés à l'étranger (type 9) n'y sont pas encore différenciés. Le type 10 est un type qui apparaît ici, mais qui ne semble plus avoir une importance notable en 2009/2010, étant donné qu'il y est plus différencié.

Le graphique 27 montre les 10 sous-groupes que l'on trouve. Les sous-groupes des types 1 à 9 se décrivent, en termes de trajectoires de vie, de la même façon qu'en haut. Pour ces trajectoires de vie, l'avantage consiste dans les 6 années d'évolution de la trajectoire de vie après l'octroi du 1<sup>er</sup> RMG au ménage visible ici. Le sous-groupe du type 10 est nouveau ici.

Graphique 27: Les 10 groupes de trajectoires de vie des 2 747 personnes



Le type 1 regroupe 633 personnes (23% du total), immigrées après l'an 2000, n'ayant pas ou presque pas travaillé avant l'entrée dans le dispositif du RMG. Les 255 personnes du type 2 (9% du total), immigrées dès 1995, ont travaillé pendant environ 10 années avant l'entrée en RMG. Les 444 personnes du type 3 (16% du total), résidentes depuis 1980 au moins, n'ont que très peu travaillé avant l'entrée en RMG. Les 260 personnes du type 4 (9% du total), immigrées fin des années 1980, ont commencé à travailler en partie dans les années 1990, et les 332 personnes du type 5 (13% du total), immigrées dans la même période, mais avec une plus grande probabilité de travail. Les 62 personnes du type 6 (2%

du total) sont des bénéficiaires du RMG « à long terme », la plupart étant nées dans un ménage bénéficiant du RMG dans les années 1986-1995. Le type 7 regroupe 197 personnes (7% du total) avec plus de 20 ans d'emploi, qui ont une grande probabilité de chômage, et qui sortent du RMG dès l'obtention de leur pension. Le type 8 regroupe 133 jeunes (5% du total) résidents, nés pour la plupart dans des ménages non bénéficiaires du RMG jusqu'en 2005/2006, et dont une grande partie arrive à sortir du dispositif RMG par l'emploi. Le type 9 comporte 113 jeunes (4% du total) immigrés dans les années 2000, dont la majorité arrive à sortir du dispositif RMG par l'emploi. Les 318 personnes du type 10 (12% du total) ont commencé à travailler dès les années 1980, et leur période de RMG est suivie souvent d'une période de travail. Pour toutes les personnes immigrées, on ne sait pas si elles ont travaillé dans leur pays d'origine avant de venir s'installer au Luxembourg. Le tableau 13 suivant montre la description statistique de ces 10 sous-groupes de trajectoires de vie.

Tableau 13: Description statistique des 10 groupes de trajectoires de vie

Type	# / %	Identité	Ménage	Situation
1	633 23%	51% femmes, 75% de 25-44 ans, 61% Sud UE, 17% hors UE, 17% pays voisins, 97% entrés après 15 ans	66% avec enfants, 70% avec 3 personnes et plus, 62% attributaires, 29% conjoints	34% emploi, 38% chômage, 16% inactif <60 ans ; 35% aucun revenu, 48% salaire, 11% pension
2	255 9%	53% hommes, 44% de 25-34 ans, 53% Sud UE, 23% pays voisins, 15% hors UE, 99% entrés après 15 ans	67% avec enfants, 41% avec 3 ou 4 personnes, 73% attributaires, 19% conjoints	46% emploi, 37% chômeur, 12% inactif <60 ans ; 68% salaire, 18% aucun revenu, 5% chômage
3	444 16%	66% femmes, 65% de 15-34 ans, 75% luxbg., 17% Sud UE, 84% entrés avant 15 ans	53% sans enfants, 65% avec 3 personnes ou moins, 78% attributaires	40% chômage, 30% inactif <60 ans, 15% emploi, 8% au foyer ; 37% salaire, 40% aucun revenu, 8% aliments
4	260 9%	69% femmes, 37% de 35-44 ans, 14% 55-64 ans, 15% luxbg., 38% Sud UE, 32% hors UE, 5% hors UE, 85% entrés après 15 ans	62% avec enfants, 37% avec 5 personnes et plus, 69% attributaires, 22% conjoints	37% chômeur, 32% inactif <60 ans, 10% emploi, 9% au foyer ; 25% salaire, 48% aucun revenu, 13% pension
5	332 12%	54% hommes, 80% de 35-64 ans, 48% Sud UE, 16% pays voisin, 24% hors UE, 91% entrés après 15 ans	60% avec enfants, distribution en ménages dans la moyenne, 73% attributaires, 21% conjoints	41% emploi, 32% chômeur, 14% inactif <60 ans, 6% invalide ; 55% salaire, 19% pension, 18% aucun revenu
6	62 2%	61% femmes, 32% de 15-24 ans, 85% luxbg., 90% entrés avant 15 ans	55% avec enfants, 47% avec 1 ou 2 personnes, 71% attributaires, 16% pas de lien	60% chômage, 19% inactif <60 ans, 8% travail ; 44% aucun revenu, 27% salaire, 11% pension, 11% indemnité d'insertion
7	197 7%	59% hommes, tous de 35-64 ans, 71% luxbg., 18% Sud UE, 65% entrés avant 15 ans, 20% entrée inconnue	65% sans enfants, 41% avec 1 personne, 87% attributaires	48% chômage, 27% travail, 19% inactif <60 ans ; 43% salaire, 29% pension, 19% aucun revenu

8	<b>133</b> 5%	63% femmes, tous de 15-24 ans, 78% luxbg., 19% Sud UE, tous entrés avant 15 ans	87% avec enfants, 69% avec 4 personnes ou plus, 75% fils/fille	34% études, 14% inactif <60 ans, 34% sans code travail ; 26% aliments, 48% aucun revenu, 24% salaire
9	<b>113</b> 4%	57% femmes, tous de 15-24 ans, 62% Sud UE, 18% hors UE, 58% entrés avant 15 ans	90% avec enfants, 72% avec 4 personnes ou plus, 56% fils/fille, 20% attributaires, 4% autre lien, 14% conjoints	20% études, 12% inactif <60 ans, 27% sans code travail, 17% emploi ; 64% aucun revenu, 30% salaire
10	<b>318</b> 12%	52% hommes, 42% de 35-44 ans, 74% luxbg., 17% Sud UE, 75% entrés avant 15 ans	55% sans enfants, 51% avec 1 ou 2 personnes, 78% attributaires, 14% conjoints	47% chômage, 25% emploi, 17% inactif <60 ans, 5% pension ; 45% salaire, 25% aucun revenu, 17% pension, 4% fortune

## Chapitre 4 : Comparaison entre les personnes entrées en RMG en 2009/2010 et les personnes entrées en RMG en 2005/2006

Le tableau 14 montre l'équivalence entre les types pour les deux groupes de personnes membres d'un ménage RMG soit en 2005/2006, soit 2009/2010.

Tableau 14: Comparaison entre les types des 4 179 personnes avec ménage RMG en 2009/2010 et des 2 747 personnes avec ménage RMG en 2005/2006

Description courte	type en 2009/2010			type équivalent en 2005/2006		
	Sous-groupe	nombre (tot.: 4 179)	%	Sous-groupe	nombre (tot.: 2 747)	%
Immigrants après 2000	Type1	1 762	42%	Type1	633	23%
Immigrants après 1995	Type2	566	14%	Type2	255	9%
Résidents avec peu de travail	Type3	522	12%	Type3	444	16%
Immigrants avec résidence avant travail	Type4	131	3%	Type4	260	9%
Immigrants après 1990	Type5	373	9%	Type5	332	13%
RMG de longue durée	Type6	133	3%	Type6	62	2%
Travail 30 ans	Type7	237	6%	Type7	197	7%
enfants résidents	Type8	238	6%	Type8	133	5%
enfants immigrants	Type9	217	5%	Type9	113	4%
Travail 20 ans	pas visible	./.	./.	Type10	318	12%

Entre 2005/2006 et 2009/2010, le nombre total de personnes membres d'un ménage RMG a augmenté de 33%, soit de 2 747 personnes à 4 179 personnes. Ces personnes se retrouvent surtout dans le groupe des personnes immigrées après 2000 ayant travaillé pendant moins de 10 ans au Luxembourg. Ce groupe a presque doublé sa prévalence dans le total, passant de 23% du total en 2005/2006 à 42% en 2009/2010. Deux autres groupes ont connu une augmentation non négligeable : le groupe avec les immigrants après 1995 et celui avec les enfants résidents. Le groupe des personnes en RMG à long terme a aussi augmenté, mais ces personnes ne font que 2% du total en 2005/2006, respectivement 3% en 2009/2010. Un autre phénomène intéressant est l'évolution des personnes résidentes ayant 30 ans de travail, et la disparition des personnes résidentes ayant 20 ans de travail. Ces deux groupes représentent 19% du total en 2005/2006, mais seulement 6% en 2009/2010.

## Chapitre 5 : Analyse des personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG »

L'idée est d'analyser la « 2<sup>e</sup> génération RMG », c'est-à-dire les trajectoires de vie des personnes qui ont grandi dans un ménage RMG. Ainsi, ont été retenus les personnes en vie fin 2011, nées entre 1972 et 1991, ayant été enfant (mineur) lors de l'octroi du 1<sup>er</sup> RMG au ménage et ayant été membre d'au moins 1 ménage RMG. L'âge limite de 21 ans fin 2012 a été choisi pour pouvoir observer une éventuelle situation de travail. On retrouve 5 475 personnes, dont 1 556 ont fait partie d'au moins deux ménages RMG différents. Comme pour les chapitres précédents, les personnes ont été tirées à partir de la photo de l'IGSS des fichiers sur les ménages RMG du 13.9.2011, les trajectoires et les caractéristiques sont celles de la photo de l'IGSS des fichiers sur les ménages RMG du 13.8.2012.

### 1) Statistiques générales sur les personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG »

Ce paragraphe analyse l'identité, les caractéristiques du premier et du dernier ménage au 13.8.2012, ainsi que la situation de travail dans le dernier ménage des membres de ménages, bénéficiaires et vivants, âgés d'au moins 21 ans et d'au plus 40 ans fin 2012 (i.e. nés entre 1972 et 1991), ayant été enfant (mineur) à l'octroi du 1<sup>er</sup> RMG au ménage et ayant été membre d'au moins un ménage RMG.

#### **IDENTITE**

Parmi ces personnes, on retrouve 53% de femmes et 47% d'hommes. Le tableau suivant montre la répartition par âge et par nationalité :

Tableau 15: Répartition par âge et par nationalité des personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG »

Age fin 2012	21-25	26-30	31-35	36-40	
Pourcentage	46%	31%	17%	6%	
Nationalité	Luxbg.	B, D, F	Sud UE	UE autre	Hors UE
Pourcentage	81%	4%	13%	0%	2%

77% des personnes sont âgées de 21 à 30 ans. En ce qui concerne la nationalité, 81% sont des luxembourgeois, 4% détiennent la nationalité d'un des pays voisins, soit de la Belgique, de l'Allemagne ou de la France, 13% ont une nationalité issue d'un pays du sud de l'Union européenne, soit le Portugal, l'Italie, l'Espagne ou la Grèce, et 2% des personnes ont la nationalité d'un pays n'appartenant pas à l'Union européenne. En ce qui concerne l'âge à la date de création du matricule, 99% des personnes ont eu leur matricule avant l'âge de 15 ans.

#### **MENAGE**

La situation du ou des ménages duquel/desquels les 5 475 personnes ont fait partie est difficile à analyser, vu les sources de données disponibles au moment. En effet, la photo du 13.8.2012 donne, pour chaque ménage, la situation la plus actuelle connue. Ceci fait qu'il n'est pas possible, avec les données dont l'IGSS dispose pour le moment, de bien déterminer la situation du ménage dans lequel les personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG » ont grandi. En effet, il est fort probable que la situation du ménage a

considérablement changé depuis<sup>5</sup>. La nouvelle base de données du FNS au CISS permettra, dans un futur proche, de mieux faire de pareilles analyses. Ici, seulement le nombre de ménages desquels la personne a fait partie, est analysé. Ainsi, 30% des personnes étaient membres dans 2 ménages ou plus. Une autre donnée intéressante dans ce contexte est la date du premier octroi du RMG. Ainsi, 32% des personnes sont entrées en RMG avant 1990, 33% entre 1990 et 1994, 20% entre 1995 et 1999, et 15 après l'an 2000.

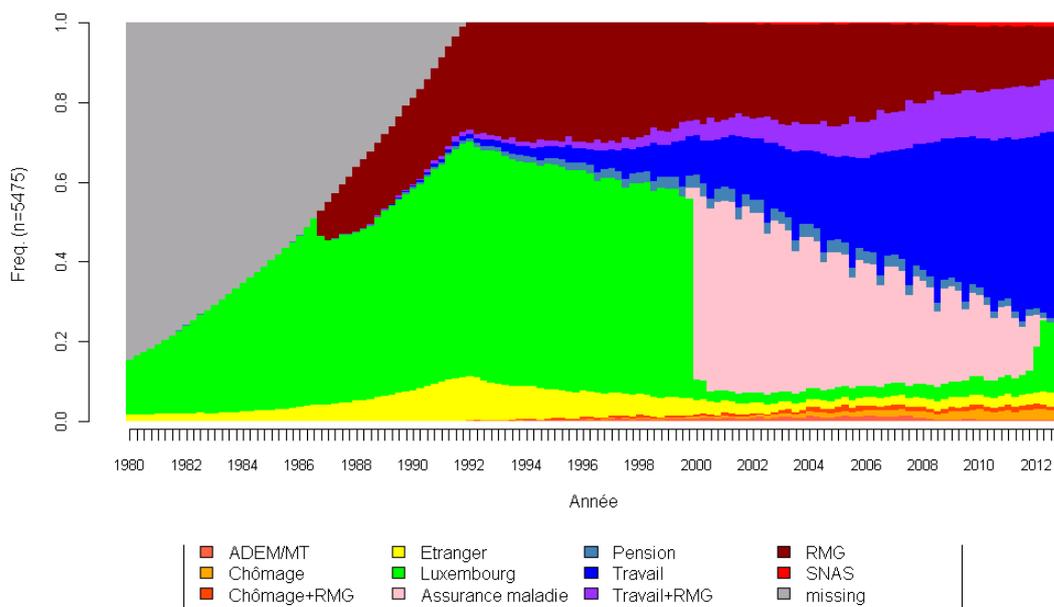
## **SITUATION**

La problématique décrite ci-dessus pour les ménages se répète avec les situations de travail. On ne peut savoir la situation de travail que dans le dernier ménage RMG dont la personne faisait partie. Or, si la personne était seulement dans le ménage RMG aussi longtemps qu'elle était mineure, il n'y aura pas de situation de travail, tandis que pour les personnes membres d'un ménage RMG plus longtemps, il y en aura une. On ne peut donc pas comparer ces chiffres. Afin d'avoir quand-même une indication sur les situations de travail, l'état au 4<sup>e</sup> semestre 2012, déterminé dans les trajectoires de vie, servira de source.

## **2) Analyse des trajectoires de vie des personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG »**

Ce paragraphe analyse les trajectoires de vie des membres de ménages, bénéficiaires et vivants, âgés d'au moins 21 ans et d'au plus 40 ans fin 2012 (i.e. nées entre 1972 et 1991), ayant été enfant (mineur) à l'octroi du 1<sup>er</sup> RMG au ménage et ayant été membre d'au moins un ménage RMG.

*Graphique 28: Evolution des états de 1980 à 2012 des 5 475 personnes qualifiées comme 2<sup>e</sup> génération du RMG*



<sup>5</sup> Pour les chapitres précédents, cette erreur est très petite, étant donné que les personnes choisies pour ces études n'ont que débuté dans le dispositif en 2005/2006 ou en 2009/2010.

Le graphique 28 montre une probabilité croissante d'emploi (en bleu) et une diminution non négligeable de la probabilité du RMG (en rouge). A noter qu'ici aussi, les données sur l'affiliation à l'assurance maladie maternité (en rose) ne sont pas complètes pour l'année 2012. Afin de mieux savoir quelle est la situation des personnes au 4<sup>e</sup> semestre 2012, le tableau 16 ci-dessous donne le résumé.

Tableau 16: Etat au 4<sup>e</sup> semestre 2012 des 5 475 personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG »

Etat	Nombre de personnes	En pourcent
ADEM/MT	22	0%
Chômage	141	3%
Chômage + RMG	67	1%
Etranger	182	3%
Luxembourg ou affiliation <sup>6</sup>	1 051	19%
Pension	68	1%
Emploi	2 531	46%
Emploi + RMG	674	12%
RMG	676	12%
SNAS	63	1%
<b>Total</b>	<b>5 475</b>	<b>100%</b>

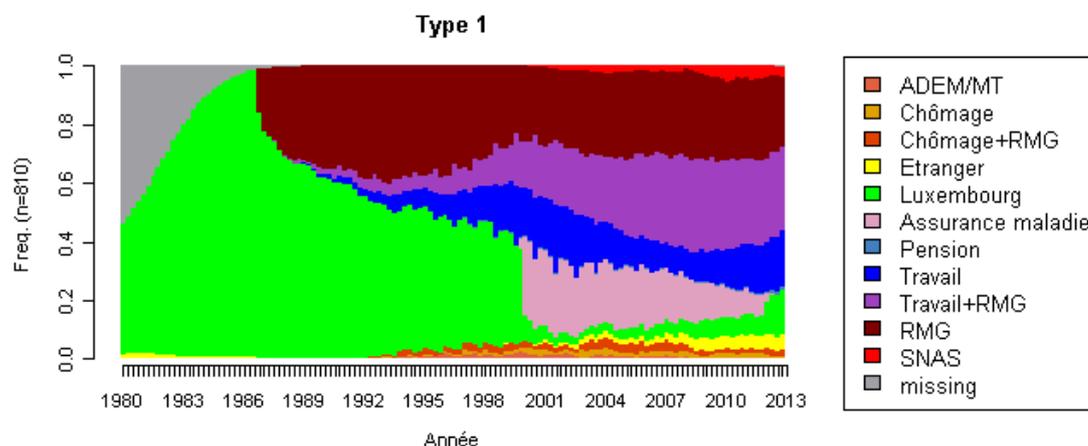
Au 4<sup>e</sup> semestre 2012, 46% des personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG » se trouvent en emploi. Il s'ajoute 12% de personnes qui ont un emploi et le RMG. 4% des personnes se trouvent en chômage (éventuellement également le RMG) et 1% se trouve dans une mesure du SNAS. 12% des personnes sont bénéficiaires du RMG sans avoir un emploi (selon les critères établis pour les trajectoires de vie). 19% résident au Luxembourg ou sont affiliées à l'assurance maladie-maternité<sup>4</sup>, et 3% sont parties à l'étranger. Une analyse des trajectoires de vie donne une classification en 6 sous-groupes.

<sup>6</sup> Ces deux états ont été mis ensemble, étant donné que les données sur l'affiliation à l'assurance maladie-maternité ne sont pas complètes pour 2012.

### a) Le sous-groupe « type 1 »

Les 810 personnes du type 1 (15% du total) ont commencé à travailler à partir des années 1990. Cependant, pour la majorité, l'emploi reste combiné avec le RMG.

Graphique 29: Le 1<sup>er</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 15% des 5 475 personnes étudiées



Le type 1 comprend surtout des personnes âgées de 31 à 40 ans (66% du total). 33% sont âgées de 26 à 30 ans fin 2012. 52% sont des femmes. Du point de vue nationalité, 89% sont des Luxembourgeois, et 8% proviennent d'un pays du sud de l'UE.

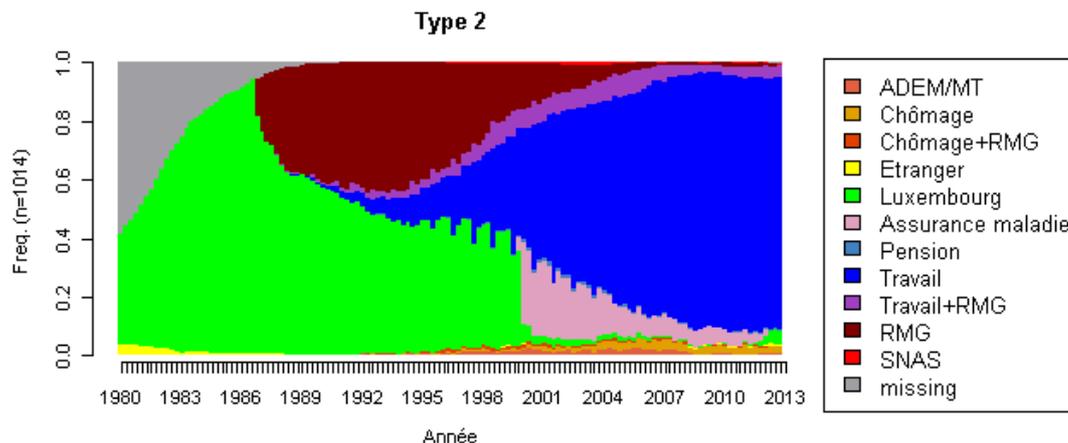
En ce qui concerne le nombre de ménages dont ces personnes étaient membre, 54% étaient membre de plus d'un ménage RMG. Pour 57%, l'entrée dans le dispositif RMG était avant 1990, et presque personne n'est entré après l'an 2000.

L'état au 4<sup>e</sup> semestre 2012 retrouvé le plus souvent est un emploi combiné au RMG (29% du total), suivi par 24% de RMG seul, et 19% d'emploi sans RMG. 16% des personnes étaient résidentes au Luxembourg avec éventuellement une assurance maladie-maternité. 3% étaient dans une mesure du SNAS.

## b) Le sous-groupe « type 2 »

Les 1 014 personnes du type 2 (19% du total) ont commencé à travailler à partir des années 1990. A la fin de l'année 2012, presque la totalité des personnes a trouvé un emploi, et la probabilité d'une période de RMG est presque nulle. A noter que les pics d'emploi visibles entre 1995 et 2004 représentent les jobs d'étudiants.

Graphique 30: Le 2<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 19% des 5 475 personnes étudiées



Le type 2 comprend surtout des personnes âgées de 31 à 40 ans (62% du total), et 33% sont âgées de 26 à 30 ans fin 2012. 57% sont des hommes. Du point de vue nationalité, 84% sont des Luxembourgeois, et 14% proviennent d'un pays du sud de l'UE.

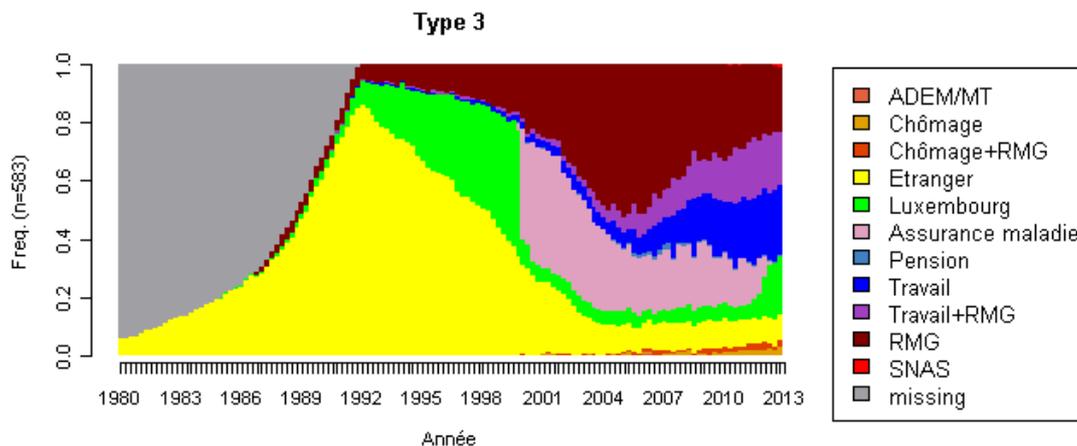
En ce qui concerne le nombre de ménages dont ces personnes étaient membre, 78% étaient membre de seulement un ménage RMG. Pour 56% l'entrée dans le dispositif RMG était avant 1990, et presque personne n'est entré après l'an 2000.

L'état au 4<sup>e</sup> semestre 2012 retrouvé le plus souvent est un emploi sans RMG (86% du total), suivi par 5% de résidents au Luxembourg avec éventuellement une assurance maladie-maternité de RMG seul, et 4% d'emploi avec RMG.

### c) Le sous-groupe « type 3 »

Les 583 personnes résidentes du type 3 (11% du total) sont immigrées dès les années 1990, et ont commencé à travailler dès les années 2000. Cependant, la probabilité de travailler reste petite, ce qui est en partie dû à l'âge jeune des personnes de ce groupe.

Graphique 31: Le 3<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 11% des 5 475 personnes étudiées



Le type 3 comprend surtout des personnes âgées de 21 à 25 ans (70% du total), et 20% sont âgées de 26 à 30 ans fin 2012. 52% sont des hommes. Du point de vue nationalité, 47% sont des Luxembourgeois, 31% proviennent d'un pays du sud de l'UE, 11% d'un pays hors de l'UE et 8% d'un des trois pays voisins du Luxembourg.

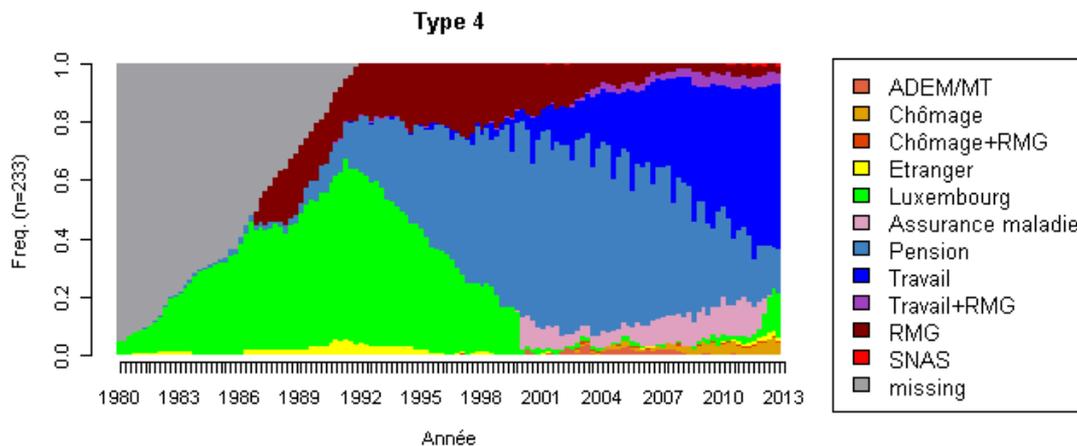
En ce qui concerne le nombre de ménages dont ces personnes étaient membre, 73% étaient membre de seulement un ménage RMG. Pour 58% l'entrée dans le dispositif RMG était après l'an 2000, et 32% sont entrées dans le dispositif dans les années 1990.

L'état au 4<sup>e</sup> semestre 2012 retrouvé le plus souvent est un emploi sans RMG (24% du total), suivi par 22% de RMG seul, et 20% de résidents au Luxembourg avec éventuellement une assurance maladie-maternité. 18% des personnes avaient un emploi avec un RMG. 9% étaient partis à l'étranger.

#### d) Le sous-groupe « type 4 »

Les 233 personnes du type 4 (4% du total) ont tous bénéficié d'une pension (probablement d'une pension d'orphelin), depuis les années 1990. A partir des années 2000, cette pension (en gris sur le graphique 32) est remplacée de plus en plus par un emploi (en bleu). A noter que les pics d'emploi visibles entre 1995 et 2011 représentent les jobs d'étudiants.

Graphique 32: Le 4<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 4% des 5 475 personnes étudiées



Le type 4 comprend surtout des personnes âgées de 21 à 30 ans (87% du total fin 2012). 56% sont des hommes. Du point de vue nationalité, 91% sont des Luxembourgeois, et 6% proviennent d'un des trois pays voisins.

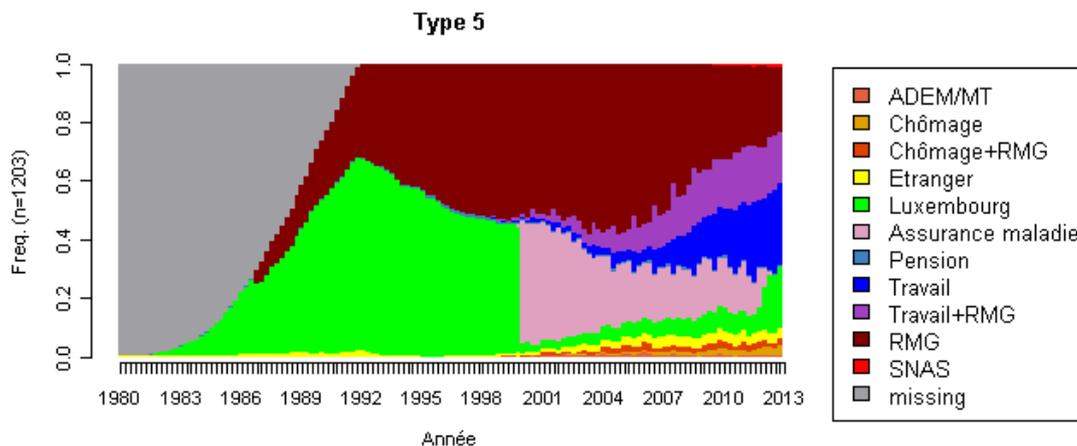
En ce qui concerne le nombre de ménages dont ces personnes étaient membre, 67% étaient membre de seulement un ménage RMG. Pour 68%, l'entrée dans le dispositif RMG était avant 1995.

L'état au 4<sup>e</sup> semestre 2012 retrouvé le plus souvent est un emploi sans RMG (56% du total), suivi par 15% de résidents au Luxembourg avec éventuellement une assurance maladie-maternité, et 15% de bénéficiaires d'une pension. 3% étaient en emploi avec un RMG et 3% étaient bénéficiaires du RMG seul.

### e) Le sous-groupe « type 5 »

Le type 5 (22% du total) regroupe 1 203 personnes ayant commencé à travailler dès les années 2000. Comme pour le type 3, la probabilité de travailler reste petite, ce qui est en partie dû à l'âge jeune des personnes de ce groupe.

Graphique 33: Le 5<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 22% des 5 475 personnes étudiées



Le type 5 comprend surtout des personnes âgées de 21 à 25 ans (69% du total). 30% sont âgées de 26 à 30 ans fin 2012. 53% sont des hommes. Du point de vue nationalité, 82% sont des Luxembourgeois et 13% proviennent d'un pays du sud de l'UE.

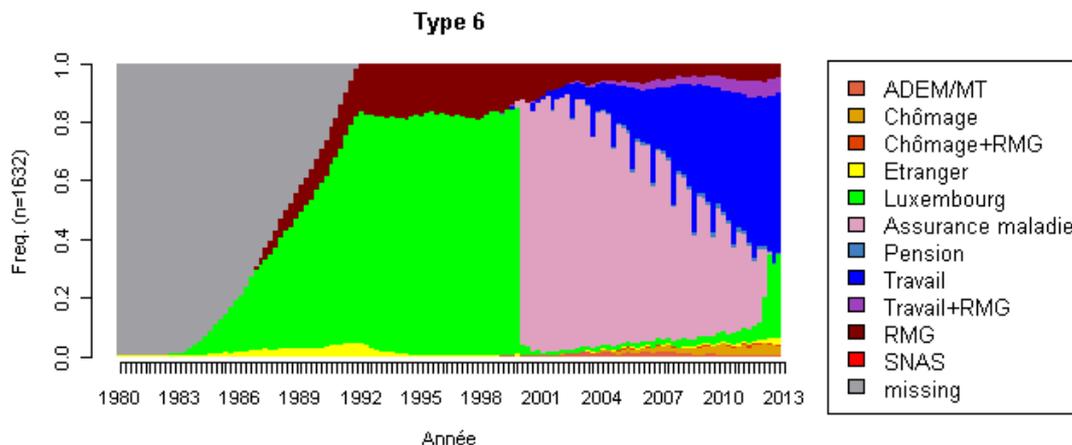
En ce qui concerne le nombre de ménages dont ces personnes étaient membre, 38% étaient membre de plus d'un ménage RMG. Pour 60% l'entrée dans le dispositif RMG était entre 1990 et 1999.

L'état au 4<sup>e</sup> semestre 2012 retrouvé le plus souvent est un emploi sans RMG (28% du total), suivi par 22% de RMG seul, et 21% de résidents au Luxembourg avec éventuellement une assurance maladie-maternité. 17% des personnes étaient en emploi avec un RMG. 4% étaient partis à l'étranger.

### f) Le sous-groupe « type 6 »

Le type 6 comporte 1 632 personnes (30% du total) qui commencent à travailler dès les années 2000. Leur probabilité de RMG est déjà assez petite au début et décroît dès les années 2000. A noter que les pics d'emploi visibles entre 1995 et 2011 représentent les jobs d'étudiants.

Graphique 34: Le 6<sup>e</sup> sous-groupe de trajectoires de vie, 30% des 5 475 personnes étudiées



Le type 6 comprend surtout des personnes âgées de 21 à 25 ans (68% du total). 31% sont âgées de 26 à 30 ans fin 2012. 52% sont des femmes. Du point de vue nationalité, 84% sont des Luxembourgeois, et 11% proviennent d'un pays du sud de l'UE.

En ce qui concerne le nombre de ménages dont ces personnes étaient membre, 82% étaient membre de seulement un ménage RMG. Pour 67% l'entrée dans le dispositif RMG était entre 1990 et 1999.

L'état au 4<sup>e</sup> semestre 2012 retrouvé le plus souvent est un emploi sans RMG (55% du total), suivi par 29% de résidents au Luxembourg avec éventuellement une assurance maladie-maternité, et 5% d'emploi avec RMG. 5% étaient bénéficiaires du RMG seul.

## Partie 3 : Résumé des résultats

L'analyse des statistiques dans la partie 1 montre qu'à chaque fois que les conditions de résidence changent (surtout 2000, 2002 et 2008), on observe une hausse sensible de nouveaux bénéficiaires du RMG. Il y a presque autant d'hommes que de femmes dans le dispositif du RMG. Depuis 1999, le nombre de ménages avec un adulte et sans enfants a plus que doublé, passant de 350 ménages en 1999 à 800 ménages en 2010. Le nombre de ménages avec 1 ou 2 adultes et un ou plusieurs enfants a même triplé dans cette période, passant de 198 ménages en 1999 à 696 ménages en 2010.

A partir de 2008, les nationalités luxembourgeoises, en nombre, ne font plus la plus grande part des membres des ménages bénéficiaires du RMG : les nationalités des pays du sud de l'UE sont plus nombreuses. Cependant, il semble que ces membres soient nés soit au Luxembourg (étant donné que le Luxembourg demeure en première place des pays de naissance), soit dans un pays hors de l'UE (étant donné que le pays de naissance montre aussi une croissance augmentée du nombre de membres issus des pays hors de l'UE).

En ce qui concerne le nombre d'années écoulées entre la date de création du matricule et le 1<sup>er</sup> octroi du RMG, les observations montrent qu'à partir de 2000, le pourcentage des tributaires entrés dans le pays (selon la date de création du matricule) 5 à 9 années avant de solliciter le RMG est passé de 1% en 1999 à 18% en 2010, soit de 10 tributaires en 1999 à 385 tributaires entrés nouvellement dans le RMG en 2010. Le pourcentage des tributaires entrés dans le pays 0 à 4 années avant de solliciter le RMG est passé de 4% en 2001 à 19% en 2007 et à 27% en 2010, soit de 44 tributaires en 2001 à 268 tributaires en 2007 et à 587 tributaires entrés nouvellement dans le RMG en 2010.

L'analyse, dans la 2<sup>e</sup> partie, des trajectoires de vie des personnes nouvellement entrées en RMG soit en 2009/2010, soit en 2005/2006, montre que les personnes ont des situations de vie très variées avant l'entrée en RMG. Cependant, pour les personnes nouvellement entrées en 2009/2010, une trajectoire de vie commençant avec une immigration au Luxembourg dans les années 2000 et une courte période de travail (moins de 5 ans) avant l'entrée dans le RMG, prédomine (42% des personnes en âge de travailler nouvellement entrées en RMG en 2009/2010). L'analyse, par contre, des trajectoires de vie des personnes qualifiées de « 2<sup>e</sup> génération RMG » (i.e. les personnes qui ont grandi dans un ménage RMG), montre que 46% sont en emploi fin 2012, avec une tendance de croissance.

## **Annexe 1 : Evolution des conditions de résidence (Art.2)**

### **A la création du RMG au 1<sup>er</sup> novembre 1986 :**

Pour pouvoir prétendre au revenu minimum garanti, il faut:

- a) être domicilié sur le territoire luxembourgeois et y avoir résidé depuis dix ans au moins. (Art.2)

### **Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1989 :**

Pour pouvoir prétendre au revenu minimum garanti, il faut:

- a) être domicilié sur le territoire luxembourgeois et y avoir résidé pendant dix ans au moins au cours des vingt dernières années. (Art.2)

### **Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000 :**

La personne doit avoir résidé au Grand-Duché de Luxembourg pendant cinq ans au moins ou cours des vingt dernières années, sauf si elle est reconnue apatride au sens de l'article 23 de la Convention relative au statut des apatrides, faite à New York, le 28 septembre 1954, ou si elle est reconnue réfugiée politique au sens de l'article 23 de la Convention relative au statut de réfugié politique, faite à Genève, le 28 juillet 1951. (Art.2.2)

### **Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 :**

La personne qui n'est pas ressortissant du Grand-Duché de Luxembourg ou d'un autre Etat membre de l'Union Européenne ou d'un Etat ayant adhéré à l'Accord sur l'Espace économique européen et qui n'est pas reconnue apatride sur base de la Convention relative au statut des apatrides faite à New York le 28 septembre 1954, ni reconnue réfugiée au sens de la Convention relative au statut des réfugiés, faite à Genève, le 28 juillet 1951, doit avoir résidé au Grand-Duché de Luxembourg pendant cinq ans au moins au cours des vingt dernières années. (Art.2)

### **Depuis le 10 septembre 2008 :**

a) La personne qui n'est pas ressortissant du Grand-Duché de Luxembourg ou d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat ayant adhéré à l'Accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse et qui n'est pas reconnue apatride sur base de la Convention relative au statut des apatrides faite à New York le 28 septembre 1954, ni reconnue réfugiée au sens de la Convention relative au statut des réfugiés, faite à Genève, le 28 juillet 1951, doit avoir résidé au Grand-Duché de Luxembourg pendant cinq ans au moins au cours des vingt dernières années. Ne sont pas visés par cette condition de résidence les membres de la famille du ressortissant luxembourgeois, du ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat ayant adhéré à l'Accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse, définis par la loi du 29 août 2008 sur la libre circulation et l'immigration et quelle que soit leur nationalité.

b) Le ressortissant de l'Union européenne ou d'un autre Etat ayant adhéré à l'Accord sur l'Espace économique européen (EEE) ou de la Confédération suisse ou un membre de leur famille, quelle que soit sa nationalité, n'a pas droit aux prestations de la présente loi durant les trois premiers mois de son séjour sur le territoire ou durant la période où il est à la recherche d'un emploi s'il est entré à ces fins sur le territoire. Cette dérogation ne s'applique pas aux travailleurs salariés ou non-salariés ou aux personnes qui gardent ce statut ou aux membres de leur famille, quelle que soit leur nationalité. (Art.2)